

LE «MANIFESTE DU CARE» INSPIRE LA FRANCE



OLIVIER VOGELSANG

En prenant pour modèle la publication éditée par Unia, le parti La France insoumise a organisé à Genève un atelier législatif visant à améliorer les conditions de travail dans le monde des soins dans l'Hexagone. **PAGE 11**

POINT DE MIRE

Un 1^{er} Mai
contre le chaos

Rocco Zacheo

En observant l'actualité récente liée à l'UDC, il est difficile de nier un fait inquiétant. De toute évidence, il existe, au cœur même du parti de la droite dure, une pulsion irrésistible, un désir incompressible de saborder les fondements qui garantissent l'équilibre et la stabilité de la Suisse. L'attaque frontale menée par les urnes contre le service public, visant à réduire drastiquement la redevance de la SSR, en a constitué, il y a un peu plus d'un mois, un exemple éclatant - avec le résultat que l'on sait. À peine cette page tournée, celle des «200 francs, ça suffit!», qu'en voici une nouvelle, également soumise au verdict populaire, qui réactive une marque de fabrique des agrariens: une ligne politique plaçant le ras-le-bol et les solutions à l'emporte-pièce au centre du débat. Nous voilà ainsi confrontés à l'initiative - constitutionnelle, il faut le rappeler - «Pas de Suisse à 10 millions!», dont la dangerosité atteint des niveaux rarement observés.

On passera sur la fraude intellectuelle et le mensonge éhonté qui ont consisté à assortir ce libellé d'un sous-titre fallacieux: «initiative pour la durabilité». L'UDC n'a soutenu aucune proposition de loi à orientation écologique aux Chambres fédérales ces dernières années, sinon décennies. On passera tout aussi rapidement sur le fait que le parti se retrouve, une fois encore, isolé dans la défense de sa cause: Conseil fédéral, cantons, partis - toutes orientations confondues - et partenaires sociaux ont expliqué, et expliqueront encore, pourquoi ils s'opposent à cette proposition. Les raisons doivent être rappelées, car un «oui» au soir du 14 juin prochain engendrerait des conséquences dramatiques pour l'économie nationale. La Suisse, seul pays au monde à envisager un plafonnement de sa population, contreviendrait alors aux traités qui la lient à son environnement international. La voie bilatérale avec l'Europe, si escarpée et si durement négociée, serait tout simplement torpillée. Par effet miroir, le demi-million de ressortissants suisses vivant dans l'UE assisterait, impuissant, à une remise en question de son statut juridique. Dès lors, ce serait la fin de la libre circulation de personnes et de l'accès privilégié au marché de l'UE - auquel est destinée plus de la moitié des exportations suisses. Ce serait aussi la disparition des mesures d'accompagnement qui protègent aujourd'hui les

La voie bilatérale avec l'Europe, si escarpée et si durement négociée, serait tout simplement torpillée

salaires. Les mesures de contingentement envisagées par l'UDC, sur lesquelles il faudrait légiférer dès que la population atteindrait 9,5 millions d'habitants, priveraient ainsi le pays d'une main-d'œuvre précieuse dans des secteurs tels que les soins, la construction ou l'hôtellerie-restauration, qui peinent déjà à recruter du personnel qualifié. Par conséquent, la voie serait grande ouverte à une précarisation accrue du travail (l'ombre du statut de saisonnier planerait à nouveau), avec des risques importants de dumping salarial. Cerise sur le gâteau: alors que la population ne cesse de vieillir et que le nombre de départs à la retraite devrait fortement

augmenter d'ici à 2050, la limitation de l'immigration affaiblirait considérablement le financement de l'AVS.

Les préoccupations légitimes de la population - pénurie de logements, loyers en hausse, embouteillages, trains bondés - méritent des réponses concrètes: des investissements dans les infrastructures et des mesures d'accompagnement adéquates, et non des propositions qui ne répondent en aucun cas à ces urgences. C'est pourquoi Unia et l'ensemble des syndicats appellent à lutter contre cette initiative du chaos et à défilé le 1^{er} Mai pour dire «Non au repli sur soi. Défendons les salaires et les emplois.» ■

PROFIL



Alain Bittar, un libraire pour la paix. **PAGE 2**

VOTATION

L'initiative du chaos frappe les étudiants. **PAGE 3**

PRÉVOYANCE

Des caisses de pensions dérapent. **PAGE 4**

RAPPORT

Amnesty International réprimande la Suisse. **PAGE 5**

Rocco Zacheo

Sur les quelques centaines de mètres que compte la rue de Fribourg, à Genève, on retrouve tous les traits distinctifs qui font le charme particulier du quartier des Pâquis. Étroite et animée, multiculturelle et aux arcades disparates, cette courte artère goudronnée s'anime et devient bruyante à l'arrivée de l'été, lorsque les terrasses des bistros se peuplent de communautés bariolées. Mais depuis peu, un élément la distingue de ses voisines: les récents travaux qui en ont remodelé les lignes, ont vu apparaître plusieurs jeunes oliviers, aux troncs encore fragiles, qui jalonnent désormais une partie du trottoir. Ces quelques balises n'ont rien du hasard: elles signalent la présence, non loin de là, de la librairie arabe L'Olivier. Fondateur et âme de ce lieu incontournable de la ville, Alain Bittar affiche d'emblée un sourire solaire lorsqu'il évoque cette nouvelle végétation. «Les autorités de la commune ont fait plus que tenir leur promesse faite au début du réaménagement de la rue: au lieu d'un olivier, elles en ont planté quatre!»

Paré de sa légendaire écharpe rouge, assis à son bureau, l'homme se lance sans compter dans le récit d'un destin de libraire et d'une vie aux accents romanesques. Il faudrait un ouvrage bien dodu pour rendre pleinement compte de son parcours. Si l'on s'en tient, dans un premier temps, à l'histoire de son arcade, on remonte jusqu'en 1979. De cette époque subsistent de nombreux souvenirs et des photos en noir et blanc où l'on voit les murs nus des lieux, les pièces vides et en rénovation. «Ça, c'est un peu ma fierté, souligne-t-il, en nous montrant les images. Au départ, il n'y avait absolument rien, c'était le vide.» Et aujourd'hui? Des milliers de livres. Mais aussi une salle au sous-sol qui accueille concerts, conférences, tables rondes et débats - 120 soirées rien qu'en 2025. Musiciens et comédiens, rabbins et imams, moines bouddhistes et écrivains s'y croisent dans ce qui ressemble à une petite agora faite pour dialoguer et vivre tout simplement ensemble, en paix.

LES INTERDITS DANS SES ÉTALAGES

Ces lieux ont vu le jour alors qu'Alain Bittar était un jeune militant déterminé à rendre visible la question palestinienne. Plusieurs séjours dans les camps de réfugiés libanais de Sabra et Chatila ont forgé chez lui la conviction qu'il fallait œuvrer en faveur d'une paix juste et digne pour ce peuple. Dans les années 1970, il se distingue déjà à Genève en tenant des stands consacrés à cette cause lors des kermesses du Parti du travail. Il participe également à de nombreuses manifestations, devenant peu à peu une sorte d'ambassadeur des revendications posées au Proche-Orient. «Avant de penser aux livres, je me suis d'abord dit qu'il fallait vendre l'artisanat produit dans les camps de réfugiés. Plus tard, j'ai pris conscience d'une autre nécessité: il existait une demande inassouvie

à Genève concernant la culture arabe. Il y a plus de quarante ans, ce pan du monde ne disposait d'aucune radio ni télévision sous nos latitudes. C'est à ce moment-là que j'ai rencontré une personne qui connaissait le domaine de l'édition et qui m'a aidé à constituer la première librairie.»

L'approvisionnement s'est enrichi au fur et à mesure, en suivant, tel un sismographe, les conflits géopolitiques et leurs répercussions. «Dans mon dépôt, on retrouve des strates qui témoignent, par exemple, de l'éclosion du nationalisme panarabe, des problématiques liées à la guerre du Golfe ou encore des

attentats du 11 septembre, avec le retour du religieux qui s'est ensuivi.» De manière générale, L'Olivier a constitué pendant longtemps un atout précieux aux yeux de visiteurs venus parfois de loin: il gardait dans ses étalages tout ce qui, pour des raisons politiques ou religieuses, était censuré dans certains pays arabes. Dès les années 1980, avec l'essor du tourisme en provenance des pays du Golfe, il n'était pas rare de voir des personnalités influentes rafler en une fois tous les ouvrages interdits, dont certains n'étaient que de simples livres de cuisine mentionnant la présence de l'alcool dans certaines recettes...

UNE FAILLITE ESQUIVÉE

L'Olivier a connu des années fastes, mais aussi des périodes sombres qui ont failli lui coûter sa survie. En 2014, les deux seules librairies du genre en Europe - à Paris et à Londres - ferment successivement leurs portes, victimes de l'essor du commerce en ligne et d'une certaine ouverture dans les monarchies du Golfe. Pris lui aussi à la gorge, Alain Bittar décide alors de fonder l'Institut des cultures arabes et méditerranéennes (ICAM), qui intègre la librairie. L'ancien maire de la ville, Patrice Mugny, en devient le premier président. «En créant cette entité, j'ai pu

accéder à des aides et à des dons privés.» Cela a sans doute apporté un cadre plus solide à un homme qui, très tôt, dès l'âge de 16 ans, s'est interrogé sur ses racines. «Mes grands-pères étaient respectivement Syriens et Libanais. Tous deux chrétiens, ils ont migré en Égypte avant de suivre, entre 1870 et 1890, les troupes anglaises pour s'établir au Soudan. A l'origine, je suis donc Soudanais, chrétien et arabe.» A l'âge de 6 ans, son père l'envoie à Genève, puis dans un internat à Château-d'Ex. Il en sort à 12 ans pour retrouver la ville au bout du Léman et les bancs de l'Institut Florimont. Un coup d'Etat au Soudan le prive de sa première nationalité, tandis que la Suisse lui refuse à plusieurs reprises la naturalisation. En se mariant avec une Française, il obtient le passeport de l'Hexagone, tandis que sa ville d'adoption l'honore de la médaille «Genève reconnaissante». «Je m'en souviens parfaitement, cette récompense a été un choc énorme. Lors du discours que j'ai prononcé à la remise de la distinction, j'ai littéralement éclaté en sanglots.» Avant de quitter les lieux, Alain Bittar revient une dernière fois aux origines de sa librairie. «A l'époque, je voulais acquérir une identité, comprendre qui j'étais.» Y est-il parvenu aujourd'hui? «Récemment, un ami m'a fait remarquer que, dans une sourate du Coran, l'olivier est décrit comme un arbre béni. Il n'appartient ni à l'Orient ni à l'Occident. Et je pense que cela me correspond parfaitement.» ■



Les racines d'Alain Bittar plongent dans la Syrie, le Liban et le Soudan, qu'il a quitté à l'âge de 6 ans pour s'établir en Suisse.

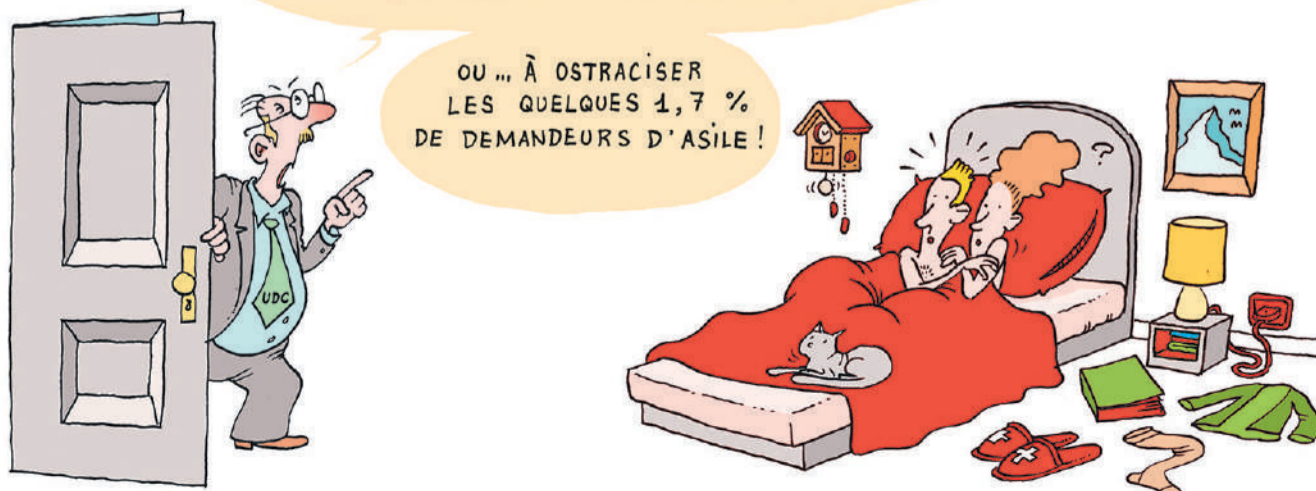
SA PATRIE, LE LIVRE

Il y a près de cinquante ans, Alain Bittar ouvrait la librairie arabe L'Olivier. Depuis, il a conféré à ce haut lieu de la culture genevoise les traits d'un acteur œuvrant pour le dialogue et la paix.

L'INITIATIVE "PAS DE SUISSE À 10 MILLIONS" EST LANCÉE

LES TRAITS TIRÉS

Ambroise Héritier



LA RECHERCHE ET LES ÉCHANGES ACADÉMIQUES MENACÉS PAR L'INITIATIVE DU CHAOS

VOTATION La mobilité étudiante et l'influence des chercheurs en Suisse pourraient être encore plus limitées. En jeu, la difficulté d'attirer et de retenir des talents mais aussi la crainte de l'isolement.

Textes Manon Todesco

L'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» sera soumise au peuple le 14 juin prochain. Si elle était acceptée, le chaos qu'elle pourrait provoquer sur les plans politique, économique et stratégique a déjà fait couler beaucoup d'encre. *L'Événement syndical* s'est intéressé aux conséquences qu'un tel projet pourrait avoir sur les étudiants, la formation et la recherche universitaire. Et là encore, les retombées pourraient être de taille. «Swissuniversities a mandaté un avis de droit à l'été 2025 qui conclut que l'initiative, qui prévoit la renégociation de l'accord sur la libre circulation des personnes à partir d'un certain seuil de population, entraînerait des difficultés à attirer et à retenir les talents en Suisse et exposerait le pays à une probable exclusion des programmes européens de recherche et de mobilité», expose Martina Weiss, secrétaire générale de l'association faîtière des universités et des hautes écoles suisses.

REGRETTABLE PRÉCÉDENT

Une réalité bien connue de la Suisse puisqu'entre 2021 et 2024, après l'interruption des négociations avec l'UE, elle a été partiellement exclue d'Horizon Europe, le programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation, doté d'un budget de 95 milliards d'euros, faisant de lui le plus ambitieux programme mondial dans ce domaine. Horizon Europe représente la deuxième source de financement de la recherche en Suisse, ce qui a fortement réduit l'accès des universités suisses aux financements européens et aux rôles de coordination. L'influence des chercheuses et des chercheurs suisses a aussi pris du plomb dans l'aile, pour qui il a été impossible de diriger certains projets ou qui en ont carrément été écartés. «Les institutions ont perdu en poids dans les consortiums européens et en attractivité pour les talents internationaux, reprend Martina Weiss. Les entreprises, notamment les PME innovantes, ont également été pénalisées, faute d'accès à ces financements. Si la Confédération a mis en place des mesures de remplacement pour compenser partiellement les financements perdus, celles-ci n'ont pas pu reproduire les avantages des programmes européens, notamment en



L'adoption de l'initiative estampillée UDC pourrait finir de compromettre la réintégration au programme Erasmus+ des étudiants des universités suisses.

matière de collaboration et de visibilité internationale.» Un nouvel évincement serait vraiment un coup dur en matière de visibilité pour les chercheurs suisses qui verraient leur carrière ralentir, mais aussi pour l'attractivité de notre pays et de son système de recherche qui en ressortirait affaibli.

MOBILITÉ LIMITÉE

Autre interrogation, la question des échanges d'étudiants, qui ont eux aussi pris un coup depuis la mise à l'écart de la Suisse d'Erasmus+. Des solutions transitoires ont été mises en place, mais les possibilités sont réduites, et l'adoption de l'initiative estampillée UDC pourrait finir de compromettre la réintégration au programme. Et avec cela, les possibilités de mobilité internationale, d'échanges culturels et

d'expériences à l'étranger. Cela affecterait également la formation professionnelle, en restreignant l'accès à des stages, apprentissages et partenariats internationaux.

«Erasmus+ est le plus grand réseau d'éducation du monde, souligne Sophie Wang, coprésidente de l'Union des étudiants de Suisse (UNES). Contrairement aux idées reçues, les échanges ne se résument pas à aller faire la fête à l'étranger. Ils portent les valeurs d'ouverture, de partage de connaissances, d'échanges culturels mais aussi d'opportunités professionnelles. De la même manière, on pense souvent que ce programme n'est accessible qu'aux universitaires, et c'est faux: toute personne en formation, que ce soit à l'école obligatoire, secondaire ou en école professionnelle, peut y prétendre. Il y a même des offres de

formation continue pour les personnes déjà en emploi.» Pour Sophie Wang, la solution transitoire actuelle baptisée SEMP est largement insuffisante, notamment parce qu'elle exclut ce public non universitaire. «Aujourd'hui, les universités suisses doivent négocier des accords directement avec les établissements européens pour encadrer les échanges: c'est une charge administrative énorme et chronophage. Vu le contexte géopolitique actuel, la Suisse a besoin de partenaires stables. Sans quoi elle risque de prendre du retard par rapport à ses voisins, de s'isoler et de manquer cruellement de jeunes.»

APPRENTIS AUSSI TOUCHÉS

Cette initiative aurait des conséquences indirectes mais importantes pour les apprentis aussi. «En affaiblissant les protections des travailleurs et

PRÉVISIONS DÉLICATES

Pour René Schwok professeur honoraire au Département de science politique et relations internationales, en cas de oui dans les urnes le 14 juin, il est délicat d'établir un scénario tant cela dépendra de variables encore incertaines. «Si le Conseil fédéral adopte une position floue vis-à-vis de l'UE, à l'instar de 2014 après le vote sur l'immigration de masse, la Suisse risque une nouvelle exclusion des programmes européens. Mais s'il décide de lier l'application de l'initiative au futur vote sur les Bilatérales III, prévu vers 2028, l'UE pourrait faire preuve de patience et suspendre toute décision concernant la recherche et les échanges universitaires.»

Finalement, tout dépendra du vote sur les Bilatérales III. «En cas de refus, ce sera la crise avec l'UE, et les échanges académiques ainsi que la recherche en pâtiront en premier, explique René Schwok. En cas d'acceptation, tout sera très compliqué puisqu'on aurait deux décisions contradictoires du peuple suisse: oui à l'initiative de l'UDC et oui aux Bilatérales III.» ■

en mettant sous pression les conditions de travail, elle risque de tirer les salaires vers le bas et de dégrader les perspectives après l'apprentissage», soulève Félícia Fasel, secrétaire nationale à la jeunesse du syndicat Unia. Plutôt que d'améliorer les conditions des jeunes en formation, cette initiative risque donc de fragiliser leur insertion sur le marché du travail et de rendre leur parcours plus incertain. «Pour les jeunes, c'est une question d'avenir: un apprentissage n'est attractif que s'il ouvre sur des conditions de travail dignes, des salaires corrects et des perspectives stables. Si ces garanties s'érodent, c'est toute la voie de formation professionnelle qui perd en attractivité.» ■

«L'heure est à des améliorations concrètes»

FORMATION A la suite de la publication du Rapport sur l'éducation, l'Union syndicale suisse livre son analyse et ses recommandations dans le domaine de l'apprentissage.

Sonya Mermoud

Efficacité, efficacité et équité: voilà les critères servant à évaluer les différents niveaux de formation dans notre pays. Récemment publié, le cinquième Rapport sur l'éducation offre une vue d'ensemble sur le système d'instruction helvétique. Il a été réalisé par le Centre suisse de coordination pour la recherche en éducation. Et donne des informations sur la réalisation d'objectifs politiques communs de la Confédération et des cantons.

PÉNURIE DE PLACES

L'Union syndicale suisse (USS) a pris connaissance de ce document de 400 pages et se prononce sur la formation professionnelle. Pour les syndicats, «l'heure est à des améliorations concrètes». Dans un communiqué de

presse, la faîtière syndicale rappelle l'importance de l'apprentissage, «pilier central et atout de l'économie suisse», non sans dénoncer des faiblesses structurelles. «Le mythe de la "formation professionnelle parfaite" correspond de moins en moins à la réalité», remarque l'USS, tout en listant les problèmes constatés. Comme une fluctuation des places disponibles. Celles-ci se révèlent moins nombreuses en temps de crise économique quand bien même le nombre de jeunes arrivant en fin de scolarité croît. «Une pénurie de places d'apprentissage est d'autant plus à craindre que les entreprises ne reconduisent pas automatiquement leurs activités de formation. D'ici à 2033, une augmentation de 16% du nombre d'apprentis est à prévoir, en particulier dans les domaines de l'informatique et des technologies de la communication ainsi que de la santé

et du social, tandis que de nombreux professionnels qualifiés partiront à la retraite.»

SALAIRES INSUFFISANTS

L'USS pointe aussi la qualité et l'attrait des formations, sachant que près d'un quart des participants rompent prématurément leur contrat. Et que seuls 80% d'entre eux reprennent une formation, le reste quittant définitivement le système éducatif. Cette situation pousse les syndicats à demander l'établissement de normes minimales contraignantes, un soutien accru aux formateurs et davantage de contrôles. Autre doléance: des salaires jugés trop bas après l'apprentissage, majorés seulement en moyenne de 10% par rapport à une main-d'œuvre non qualifiée. Aussi, l'USS réclame-t-elle des rémunérations qui ne soient pas inférieures à 5000 francs.

L'organisation dénonce en outre des inégalités sociales et l'absence de perspectives pour les jeunes issus de l'immigration. Selon ses observations, ces derniers doivent envoyer nettement plus de candidatures que leurs homologues suisses. La perméabilité du système éducatif reste également limitée: seuls 20% des apprentis aux racines étrangères effectuent une formation professionnelle supérieure dans les huit ans suivant l'obtention de leur diplôme. Ils sont, durant cette même période, 15% à commencer des études dans une haute école spécialisée. L'USS estime en outre que les besoins de certification professionnelle pour les adultes sont négligés. «Selon le rapport sur l'éducation, 530 000 adultes n'ont aucun diplôme du degré secondaire II, alors que 70% d'entre eux exercent une activité professionnelle. En Suisse, pas moins de 14% des personnes âgées de

25 à 64 ans n'ont pas suivi de formation post-obligatoire. Le potentiel en matière de diplômés professionnels pour les adultes est donc énorme.»

DAVANTAGE DE VACANCES

L'organisation faîtière remarque par ailleurs que le système d'apprentissage bénéficie surtout aux entreprises. Et souligne que l'économie profite toujours plus de la formation des apprentis, avec un gain net de 800 millions de francs par an. «Le profit net est en moyenne de 4500 francs par année et par contrat d'apprentissage.» Dans ce contexte, elle réclame davantage de vacances pour les jeunes engagés dans cette voie, afin de leur permettre de mieux se reposer. Et cela sachant que les sociétés en ont les moyens... ■

«LA PRÉVOYANCE VIEILLESSE NE DOIT PAS SERVIR À RÉALISER DES PROFITS!»

RETRAITE La mise sous administration officielle de la caisse de pension Tellco marque une étape importante mais on peut encore faire plus et mieux, estiment les syndicats.

Manon Todesco

L'Autorité de surveillance des fondations de Suisse centrale a décidé de placer la caisse de pension Tellco sous administration officielle. Une mesure attendue de longue date puisque les syndicats et les médias dénoncent ses dysfonctionnements depuis plus de dix ans. Pour l'Union syndicale suisse (USS), qui a réagi dans un communiqué de presse le 10 avril, cette décision est, certes, un signal fort, mais encore insuffisant. Les syndicats appellent à un renforcement global de la surveillance afin de garantir que les cotisations des salariés soient utilisées exclusivement dans leur intérêt, et non pour générer des profits au bénéfice d'intermédiaires.

DÉRIVES CROISSANTES

Si la situation de Tellco attire aujourd'hui l'attention, elle n'est pas isolée, souligne l'USS, qui revient sur le fonctionnement de notre système de prévoyance. «Comme beaucoup de domaines en Suisse, le 2^e pilier est organisé de manière décentralisée, à travers quelque mille caisses de pension et fondations de prévoyance.» Dans les faits, les critiques se multiplient. Contrairement à l'AVS, généralement considérée comme mieux encadrée, le 2^e pilier souffrirait de dérives croissantes. Une assurance sociale «ne doit pas générer des bénéfices au détriment des assurés», estime l'USS, mais «doit être organisée comme une structure à but non lucratif». Dans le 2^e pilier, en revanche, l'urgence d'agir est réelle et s'est même accentuée ces dernières années avec l'évolution du paysage des caisses de pension.

Aujourd'hui, près de trois salariés sur quatre ne sont plus affiliés à une caisse de pension propre à leur entreprise, mais à une institution collective ou commune, alors qu'il y a un peu plus de dix ans, seule la moitié des salariés dépendait de ce type de structures. «Tellco fait partie des principaux prestataires en la matière, aux côtés des fondations des grands assureurs commerciaux Swiss Life, AXA ou Vita (Zurich)», souligne la faitière syndicale.

LACUNES STRUCTURELLES

Historiquement, les caisses de pension d'entreprise constituaient le socle du 2^e pilier. Leur gouvernance reposait sur un conseil de fondation composé de représentants élus par les employeurs et les salariés, permettant un contrôle direct et une certaine transparence. Un modèle qui tend toutefois à s'effriter dans les institutions collectives. Le lien entre les membres des conseils de fondation et les assurés y est souvent plus distendu, ce qui limite les possibilités de contrôle. Le cas de Tellco illustre cette problématique, explique l'USS. Avant l'intervention de l'autorité de surveillance, son président, censé représenter les salariés, n'avait aucun lien concret avec les personnes assurées.

Les problèmes de surveillance dans le 2^e pilier ne concernent pas uniquement des cas isolés, mais bien un enjeu structurel, comme le confirme un rapport établi sur mandat de l'Office fédéral des assurances sociales. Ce dernier met en évidence des frais administratifs sensiblement plus élevés dans les institutions collectives et communes ainsi que – notamment dans le domaine de la réassurance – des prestations externalisées à des prestataires



OLIVIER VOGELSANG

Pour les syndicats, la prévoyance professionnelle doit rester une assurance sociale à but non lucratif, qui défend les intérêts des assurés.

dont les intérêts ne coïncident pas nécessairement avec ceux des assurés.

VERS UNE RÉFORME DU MODÈLE?

Face à ces constats, les appels à une réforme se multiplient. Les syndicats demandent une surveillance plus efficace et une meilleure représentation des assurés dans les organes de décision. Ils insistent sur le fait que la prévoyance

professionnelle doit rester une assurance sociale à but non lucratif. Certains secteurs offrent déjà des alternatives, suggère l'USS. Dans des branches comme l'hôtellerie-restauration, le second œuvre ou la coiffure, des modèles fondés sur le partenariat social permettent une gestion directe par les représentants des employeurs et des salariés. Ces

systèmes sont souvent cités comme des exemples à suivre, en raison de leur bon rapport entre coûts et prestations. Est-ce que la mise sous administration de Tellco marquera le début d'une prise de conscience plus large? Pour les syndicats, une chose est claire: sans une offensive résolue en matière de surveillance du 2^e pilier, les risques de dérives resteront bien présents. ■

Le très commode pessimisme des budgets cantonaux

FINANCES Entre leurs prévisions pour 2025 et leurs comptes, les cantons se sont trompés de près de 4 milliards de francs. Et c'est la population qui paie la facture, dénonce l'USS.

Antoine Grosjean

Chaque année, c'est le même manège. Les gouvernements cantonaux, au moment de présenter leurs budgets, tirent la sonnette d'alarme en annonçant d'importants déficits. Lesquels servent à justifier des coupes tous azimuts dans leurs dépenses. Et un an plus tard, lorsqu'ils font leurs comptes, Ô miracle!, ceux-ci sont nettement meilleurs que prévu. Pourtant, dénonce l'Union syndicale suisse (USS), les excédents restent dans les caisses de l'Etat alors qu'ils pourraient être utilisés pour soulager la population frappée par la hausse du coût de la vie et des primes d'assurance maladie.

En 2025, l'écart entre budget et comptes est bien plus grand que ces dernières années. Pour l'ensemble des cantons (excepté le Tessin, qui n'a pas encore présenté ses comptes), l'USS souligne qu'ils tablaient sur un déficit total de plus d'un milliard de francs mais qu'au final, ils affichent un excédent de plus de 2,8 milliards. Soit une différence de près de 4 milliards... La faitière syndicale rappelle qu'en 2024, l'écart n'était «que» de 2,4 milliards.

Reto Wyss, secrétaire central de l'USS, explique dans un article que presque tous les cantons justifient cela par des recettes inattendues, en l'occurrence des rentrées fiscales plus élevées et la redistribution des bénéfices de la Banque nationale (BNS). «S'agissant des impôts, écrit l'économiste, on ne peut pas parler de surprise: ces recettes supplémentaires découlent d'une pratique récurrente, selon laquelle les cantons sous-estiment délibérément les recettes, alors qu'ils ne font pas preuve de la même prudence pour les dépenses.» Quant à l'effet BNS, qui a aussi été sous-estimé, selon Reto Wyss, il n'est pas décisif. Même en le mettant de côté, l'écart entre les budgets et les comptes cantonaux atteint encore 2,58 milliards de francs.

A QUI PROFITE L'EXCÉDENT?

Si en soi, cet excédent est plutôt une bonne nouvelle, le problème, c'est qu'il ne profite pas à la population, car il est soit utilisé pour réduire la dette, soit mis en réserve. «C'est la logique de la politique budgétaire voulue par la droite, déplore Reto Wyss. Et quand l'excédent est quand même utilisé, c'est pour accorder des baisses d'impôts qui

bénéficient avant tout aux plus riches.» Le responsable de l'USS estime pourtant qu'il ne manque pas de domaines où les cantons pourraient employer cet argent à meilleur escient. En particulier celui des subsides à l'assurance maladie, «le moyen le plus simple et le plus rapide» de soulager les finances de la population. «En 2025, [...] la somme totale des primes a augmenté de 2,6 milliards de francs par rapport à l'année précédente. Avec leurs excédents, qui atteignent 2,83 milliards de francs, les cantons auraient donc les moyens d'absorber entièrement cette hausse, tout en restant dans les chiffres noirs.» Reto Wyss remarque que la question de ces excédents récurrents est actuellement au cœur du débat à Fribourg, où la population doit se prononcer sur la politique d'austérité (lire en page 11), au moment même où sont publiés les comptes de l'Etat. Pour lui, les cantons doivent renoncer à leurs paquets d'économies. «Continuer à économiser sur le dos de la population est non seulement indécent du point de vue des finances publiques, mais également totalement malvenu au regard de la conjoncture actuelle.» ■

BRÈVES

DIMANCHES DE CONGÉ À PRÉSERVER

Ouvrir les commerces douze dimanches par année: le Conseil fédéral a soutenu le 22 avril cette proposition du Canton de Zurich qui souhaite la généraliser à l'ensemble de la Suisse. Cette posture fâche Unia estimant qu'elle aura pour conséquence d'affaiblir la protection de la santé dans le domaine de la vente. Le syndicat considère que le gouvernement, en se positionnant de la sorte, «suit les intérêts unilatéraux des artisans de l'hyperconsommation». Et qu'il ne tient pas compte ni de la situation du personnel du domaine, déjà exposé à une forte pression, des horaires de

travail irréguliers et des bas salaires, ni de la volonté populaire. Unia rappelle à ce sujet que les différentes votations relatives à l'élargissement des horaires des magasins se sont dans plus de deux tiers des cas soldées par un rejet de tels projets. Il note encore que la majorité des cantons n'utilisent pas la possibilité actuelle d'ouvrir les commerces quatre dimanches par an sans autorisation. Dans ce contexte, le syndicat appelle le Conseil des Etats, lors de sa session de juin, à rectifier le tir. Et promet de s'opposer à toute détérioration de la loi sur le travail. ■ SM

LES TRAVAILLEURS DU MÉTAL VEULENT UNE RETRAITE ANTICIPÉE

Une retraite anticipée, davantage de vacances, un salaire plus élevé. Voilà dans l'ordre les priorités des travailleurs du secteur du métal qui ont répondu au sondage en ligne d'Unia. Les résultats ont été donnés lors de la conférence de branche à Berne, le 11 avril. A noter que la Convention collective nationale de travail (CCNT) pour l'artisanat du métal suisse (construction métallique, travaux de forge, construction en acier) ne s'applique pas aux travailleurs des cantons de Vaud, du Valais, de Genève et de Bâle, qui ont leurs propres conventions cantonales. A la question concernant les raisons qui justifieraient une réorientation professionnelle, les salaires trop faibles arrivent en tête, suivis par la pénibilité physique, le stress, la pression des délais et la mauvaise

planification. Le manque de temps pour la vie privée est aussi en tête des griefs, suivi par le manque de formation continue et de considération. Kaspar Bütikofer, membre de la direction des Arts et Métiers d'Unia a été surpris par ce dernier point: «Je pensais que le climat de ces entreprises, généralement familiales, était meilleur que ce qui ressort du sondage.» Le responsable syndical souligne: «Dès cet automne, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la CCNT, nous allons porter ces revendications pour améliorer l'attractivité de la branche. Nous demanderons notamment une retraite anticipée, des salaires minimums de 4000 francs pour les personnes non formées et de 5000 francs pour les travailleurs avec un CFC.» ■ AA

«LA SUISSE NE DOIT PAS S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE DE L'INACTION!»

DROITS Dans son rapport annuel, Amnesty International alerte sur l'émergence d'un nouvel ordre mondial dangereux, dont la Suisse porte une part de responsabilité.

Manon Todesco

L'ONG Amnesty International a publié son rapport annuel le 21 avril, dans un contexte qu'elle juge critique. Selon sa secrétaire générale, Agnès Callamard, le monde serait à un «tournant décisif», marqué par des attaques croissantes contre le droit international et les droits humains. Conflits armés, impunité des grandes puissances, affaiblissement des institutions multilatérales: le document dresse un tableau sombre, où la loi du plus fort gagne sur les intérêts communs.

Du Moyen-Orient à l'Ukraine, du Soudan à l'Afghanistan, Amnesty dénonce des violations graves: bombardements de civils, répression meurtrière, discriminations systémiques. L'organisation accuse aussi plusieurs Etats d'avoir sapé les mécanismes de justice internationale, notamment la Cour pénale internationale, et critique une politique du «deux poids, deux mesures» qui fragilise l'ordre mondial. En parallèle, les restrictions contre la société civile se multiplient: surveillance numérique, criminalisation des mouvements sociaux, répression des personnes migrantes.

LIBERTÉS PUBLIQUES MENACÉES

Au-delà de ce panorama global, le rapport met en lumière une évolution aussi préoccupante en Suisse, où les libertés d'expression et de réunion se sont nettement dégradées. Obligations d'autorisation strictes pour manifester, coûts imposés aux organisateurs et interventions policières jugées disproportionnées sont pointés. Des pratiques comme les encerclements, l'usage de balles en caoutchouc ou de gaz lacrymogènes ont également été documentées lors de rassemblements pacifiques.

Dans les universités, la situation inquiète également après que des étudiants ayant manifesté contre la guerre à Gaza ont été poursuivis, voire condamnés. Selon Alexandra Karle, directrice d'Amnesty Suisse, «une volonté croissante de restreindre le droit de manifester au nom de la sécurité» voit le jour, ouvrant la voie à «des mesures de surveillance intrusives et à une répression accrue de manifestations et d'opinions jugées dérangeantes».

VIOLENCES ET DISCRIMINATIONS

Le rapport souligne aussi la hausse des violences fondées sur le genre, avec plus de 21 000 cas de violences domestiques recensés en 2025, dont une majorité de victimes féminines. Les autorités ont récemment annoncé un plan d'action, précise Amnesty, qui, rappelons-le, a été jugé insuffisant par les collectifs féministes.

Par ailleurs, le racisme et l'antisémitisme progressent. Malgré l'adoption d'une stratégie nationale, Amnesty pointe des lacunes importantes: manque de données fiables, protection juridique insuffisante et persistance du profilage racial. Des scandales, comme des échanges racistes au sein de la police lausannoise, illustrent ces dérives. Autre point sensible: l'asile. La Suisse a durci sa pratique, dénonce l'ONG, envisageant notamment des renvois vers l'Afghanistan malgré la situation critique dans le pays, mais aussi la levée partielle de la protection pour certaines régions d'Ukraine alors que le pays reste en guerre. Des faits qui contreviennent au principe de non-refoulement.

MONTRE L'EXEMPLE

Pour Alexandra Karle, la Suisse ne peut se contenter d'une position d'observatrice et doit prendre ses responsabilités.



Le rapport d'Amnesty International met en lumière une évolution aussi préoccupante en Suisse, où les libertés d'expression et de réunion se sont nettement dégradées.

«En tant qu'Etat engagé en faveur du droit international, elle doit prendre clairement position contre les pratiques autoritaires, protéger la Cour pénale internationale et condamner sans ambiguïté les violations du droit international. La Suisse ne doit pas s'engager dans une politique de l'inaction, mais faire entendre sa voix avec détermination en faveur des droits humains et de l'Etat de droit.»

DE L'ESPOIR

Malgré la gravité de la situation, Amnesty International se réjouit de la force de la résistance mondiale face au tournant autoritaire, avec des millions de personnes qui sont descendues dans la rue l'année dernière à travers le monde pour défendre les droits humains. Et Agnès Callamard de conclure: «L'histoire n'est pas quelque chose qui nous arrive, elle se construit.

Et le moment est venu de la réécrire à l'aune des droits humains. L'année 2026 doit être celle durant laquelle nous retrouvons notre capacité d'agir.» ■

Plus d'infos sur: [amnesty.org/fr](https://www.amnesty.org/fr)

Berne attaque les salaires minimums et la Constitution

POLITIQUE La Commission de l'économie du Conseil national s'est prononcée en faveur de la motion Ettlín, qui vise à donner la primauté des conventions collectives de travail sur les salaires minimums adoptés dans plusieurs cantons et villes. Les syndicats sont vent debout.

Rocco Zacheo

Le feuilletton que nous sert la motion Ettlín a connu un nouvel épisode le 14 avril. Alors qu'il y a un mois, jour pour jour, le Conseil des Etats se prononçait en faveur de la proposition formulée par Erich Ettlín (Le Centre), la Commission de l'économie du Conseil national lui a emboîté le pas en livrant la même recommandation.



La motion Ettlín constitue une attaque contre les lois adoptées dans certains cantons et villes de Suisse, ou mises à l'agenda politique, comme en Valais ou dans le canton de Vaud.

Ainsi, selon ces deux instances, les accords signés entre partenaires sociaux dans le cadre d'une convention collective de travail (CCT) de force obligatoire doivent primer sur les salaires minimums adoptés ou en discussion dans plusieurs cantons et villes de Suisse. Le dispositif discuté par les élus à Berne pose un certain nombre de problèmes, tous pointés du doigt par l'Union syndicale suisse (USS) et par Unia, qui n'ont cessé d'alerter élus et population sur la question.

Le premier grand problème relève de la constitutionnalité de la motion. En 2011 déjà, en se basant sur le cas du Canton de Neuchâtel qui, le premier en Suisse, avait introduit le salaire minimum, le Tribunal fédéral avait décrété que les cantons ont la compétence et la légitimité de recourir à ce dispositif salarial en tant que mesure de politique sociale. C'est sur la base de cette jurisprudence que d'autres villes et cantons ont, à leur tour, suivi la voie neuchâteloise. Combattre la pauvreté, lutter contre les très bas salaires, soustraire une partie de la population aux prestations sociales complémentaires: cela concerne les cantons. Voilà ce que dit en somme la Constitution.

FRONT UNI CONTRE LA MOTION

La Commission de l'économie du Conseil national a donc contourné l'avis de la haute instance juridique. Elle a également écarté la position de

25 cantons sur 26. Ceux-ci ont souligné, à leur tour, que la motion enfreint «à plusieurs endroits le principe de l'ordre juridique garanti par la Constitution». A cette voix s'ajoute encore celle du Conseil fédéral, également opposé au texte. Guy Parmelin a récemment rappelé que les CCT relèvent du droit privé et qu'en aucun cas, elles ne peuvent se substituer à une mesure votée démocratiquement par le peuple. L'autre grand problème posé par la motion réside dans son impact sur les bas revenus, par exemple dans des secteurs comme l'hôtellerie-restauration, les soins, le nettoyage ou les salons de coiffure. Les premières études, réalisées notamment dans le canton de Genève, ont montré les effets positifs du salaire minimum dans ces catégories professionnelles et au-delà. Les écarts de rémunération entre femmes et hommes, par exemple, ont été réduits et l'amélioration du pouvoir d'achat a été bénéfique pour l'économie locale.

Le dernier épisode du feuilletton, du moins au sein des Chambres fédérales, interviendra bientôt. C'est ce que rappelle Unia dans son communiqué de presse: «La session de juin sera, pour le Parlement fédéral, la dernière chance de faire échouer cette révision inappropriée. Sinon, le syndicat Unia s'opposera de toutes ses forces au sabotage des salaires minimums sociaux et à la violation prévue de la Constitution.» ■

ÉCLAIRAGE

LE 1^{ER} MAI, D'HIER À AUJOURD'HUI

Manon Todesco

Où le 1^{er} Mai prend-il ses racines? La Journée internationale de lutte pour les droits des travailleurs est l'un des rares événements à être célébrés sur tous les continents. Elle trouve son origine aux Etats-Unis, dans le Chicago industriel, où les milieux ouvriers entament une grève générale le 1^{er} mai 1886 pour revendiquer la journée de travail de huit heures. A cette époque, ils travaillent entre dix et seize heures par jour, six jours sur sept et sans protection sociale. Les manifestations dégénèrent: plusieurs policiers et manifestants sont tués. Huit militants anarchistes seront tenus responsables et condamnés à mort malgré l'absence claire de preuves. Pour le monde ouvrier international, ils deviendront les «martyrs de Chicago», et inspireront le 1^{er} mai international en 1890, date à laquelle des centaines de milliers de travailleurs ont battu le pavé en Europe et en Amérique pour réclamer la réduction du temps de travail.

Est-ce un jour travaillé en Suisse? Le 1^{er} mai n'est pas un jour férié national. Chaque

canton a son propre fonctionnement. Il est férié dans le Jura, Neuchâtel, Schaffhouse, le Tessin, Thurgovie, Zurich, Bâle-Ville et Bâle-Campagne. A Genève, les fonctionnaires sont en congé et les écoles sont fermées. Dans le canton de Vaud, ce n'est pas un jour férié au niveau cantonal, même pour les employés de l'Etat. Toutefois, dans certaines communes, dont Lausanne, les écoles sont au repos.

Pour les employés du secteur privé, cette date est une journée de travail comme les autres sauf si le contrat de travail ou la convention collective prévoient un congé, comme c'est le cas dans le bâtiment.

Quel sera le thème de cette année? Les revendications sociales sont toujours au cœur du 1^{er} Mai. Cette fois, c'est la lutte contre l'initiative, dite du chaos, de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions!» qui sera au centre du combat. «Défendons nos salaires et nos emplois. Mobilisons-nous contre le repli sur soi!» appellent les syndicats. ■



Grève du Care 2027

La colère est notre motif de grève!



Quand: 9 mai, 10 h – 16 h

Où: Hôtel Aare Thun, à Thoune



Tu travailles dans les soins et l'accompagnement ?
Tu souhaites connaître les méthodes de grève qui sont possibles ?
Rejoins la première journée de préparation pour la grève du 14 juin 2027!

Inscris-toi maintenant!

UNIA

MOVENDO

Das Bildungsinstitut der Gewerkschaften
L'Institut de formation des syndicats
L'Istituto di formazione dei sindacati



Jetzt weiterbilden? Aber sicher!
La formation continue maintenant et plus que jamais!



movendo.ch



Entdecken Sie unsere Webinare
Découvrez nos webinaires



APPEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE POUR LE 1^{er} MAI

Guerras, droits de douane et catastrophes: l'incertitude gagne du terrain dans le monde. Et c'est précisément maintenant que nous allons voter sur l'initiative populiste de l'UDC qui pourrait plonger la Suisse dans le chaos. Son acceptation entraînerait la résiliation des accords bilatéraux avec l'UE, notre principal partenaire commercial. Elle mettrait ainsi nos emplois en péril. Le niveau des salaires en Suisse est lui aussi menacé, puisque la fin de la libre circulation des personnes signifierait la fin de la protection des salaires. L'absence de contrôles ouvrirait la voie au dumping salarial.

C'est pourquoi les syndicats se mobiliseront le 1^{er} mai 2026 sous le mot d'ordre: Défendre les salaires et les emplois - Non au repli sur soi

La Suisse et les pays de l'UE subissent une énorme pression politique et économique de la part des États-Unis de Donald Trump. En ces temps incertains, rompre avec nos voisins serait une grave erreur. Des études sur ce projet radical de l'UDC prédisent un ralentissement de l'activité économique,

une diminution des investissements et une hausse des licenciements.

La restriction du droit de séjour et du regroupement familial précariserait les conditions de travail. Parallèlement, les contrôles des salaires prévus par les mesures d'accompagnement seraient abolis. Le dumping salarial et le travail au noir prendraient une ampleur inquiétante. Les conséquences seraient dramatiques pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs!

De plus, l'initiative compromet nos rentes. Comme le nombre de personnes à la retraite augmente, le plafonnement de la population ferait reculer la part des personnes actives dans l'ensemble de la population. Avec la fin de la libre circulation, l'AVS perdrait des centaines de milliers de cotisant-e-s et des milliards de recettes. Un nombre toujours plus limité de personnes actives devrait financer les retraites d'un nombre croissant de retraité-e-s. Dans le même temps, le repli économique ferait grimper les prix. Résultat: moins de moyens pour l'AVS et moins de pouvoir d'achat pour les retraité-e-s.

Le 1^{er} Mai, mobilisons-nous contre le repli sur soi. Défendons nos salaires et nos emplois!



PROGRAMME

GENÈVE

12h30 Rassemblement avant le cortège, angle rue Argand – Necker et Blvd James-Fazy.

13h30 Départ du cortège selon l'itinéraire: Place Lise Girardin, rue de Chantepoulet, rue du Mont-Blanc, pont du Mont-Blanc, quai du Général-Guisan, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rue de Rive, rue de la Croix-d'Or, rue du Marché, rue de la Confédération, rue de la Corratierie, place de-Neuve, parc des Bastions. Un arrêt prévu de cinq minutes sur le pont du Mont-Blanc, sans discours.

16h – 16h30 Arrivée Bastions, discours.

16h30 – 23h Village des Luttes et Festival Avanti.

NEUCHÂTEL

NEUCHÂTEL

30 avril, 17h15 Cortège, Fontaine de la Justice. Discours de Pierre-Yves Maillard, président de l'USS, député au Conseil des Etats, et du collectif Droit de rester.

18h15 Concert de POP'chestra, Foyer du Théâtre du Concert. Restauration: mezza, grillades et bar.

LA CHAUX-DE-FONDS

11h Fête au Collège des Forges (dans la cour ou aula si mauvais temps), av. des Forges 18.

14h Cortège, Collège des Forges. Discours notamment de militants d'Unia, du SSP-RN, de la Grève du Climat, des Montagnardes, du comité kurde.

Musique, avec Rancho Folclorico (tradition portugaise), Alabanet (tradition albanaise), chorales militantes. Restauration, cuisine kurde, grillades, crêpes, bar + menu végétarien et végétarien.

VAL-DE-TRAVERS

10h30 Fête, place de la gare de Fleurier (salle Unia si mauvais temps).

11h15 Partie officielle, discours de Vivian Bologna, conseiller général POP au Locle; Romain Dubois, prés. PS neuchâtelois, député au Grand Conseil; Nathalie Sousa, secrétaire syndicale Unia Neuchâtel; Thierry Faux, membre de la Fédération libertaire des Montagnes.

12h Restauration, soupe aux pois et à l'avoine, pain, cantine de boissons, pâtisserie, thé et café. Prix libre.

13h30 Musique et animation, avec L'Autre; Justin Thierry accompagné par Julien, présente le Père pinard.

FRIBOURG

17h30 Discours, place Python.

18h Cortège.

19h Fête avec DJ et boissons, place Python.

JURA

DELÉMONT

30 avril, 19h – 20h30 Événement organisé par le Collectif féministe Jura en collaboration avec le comité d'organisation du 1^{er} mai. Campus Strate J, rte de Moutier 14.

Intervention de l'historienne Elisabeth Joris, «Visibles et invisibles – L'importance immense des femmes migrantes dans l'économie suisse de l'après-guerre à nos jours»; Marie Saulnier Bloch, secrétaire syndicale Unia, département politique, «Pour les droits et la solidarité, NON à l'initiative du chaos «pas de Suisse à 10 Millions» Débat avec le public et verre de l'amitié.

1^{er} mai, 10h30 – 12h Le mur des revendications, avec accrochage par les personnes présentes de messages personnels de revendications. Interventions de Silvia Locatelli, membre du comité directeur Unia, responsable du secteur industrie et d'Héloïse Girardin, députée socialiste

au Parlement jurassien.

Stands des diverses organisations, place de la Gare à Delémont.

VAUD

LAUSANNE

17h Rassemblement entre Riponne et Place du 14 juin.

17h20 Discours d'ouverture.

17h40 Départ du cortège.

18h40 Arrivée du cortège à l'Esplanade de Montbenon.

18h45 Accueil des manifestant-e-s avec La Fanfare militante.

19h15 Discours. Pierre-Yves Maillard, président de l'Union syndicale suisse (USS); une membre du comité unitaire pour un salaire minimum cantonal; autres représentants syndicaux. Intervention humour de Thomas Wiesel.

19h45 Concert Radio Tutti – Electro olklorique – chants populaires d'Europe du Sud.

21h30 Concert Sami Galbi (Suisse – Maroc – Lausanne) – Rai / Electro pop.

22h30 Dj Set – en collaboration avec le W-glissa Festival.

23h30 Fin des événements à Montbenon.

23h30 After à Pôle Sud, Av. Jean-Jacques Mercier 3.

YVERDON-LES-BAINS

17h – 18h30 Stand place de la Gare. Infos, animation musicale et apéro offert.

VALLÉE DE JOUX

11h30 Cantine du Solliat, discours de Sébastien Cala, député PS au Grand

Conseil. Suivi d'une animation musicale.

Stand d'information sur les campagnes syndicales.

Restauration, saucisses et salades, repas et boissons offerts.

Inscriptions souhaitées: vaud.unia.ch/vdj

VALAIS

SION

15h30 Assemblée des délégués de l'Union syndicale valaisanne (USVs), salle Supersaxo, passage Supersaxo.

17h30 Manifestation à la place du Scex. Discours de Bruna Campanello, membre du Comité directeur d'Unia; de Julien Berthoud du SSP Valais; de Blaise Carron, secrétaire régional d'Unia Valais.

Animation musicale et restauration.



Lausanne, 1^{er} Mai 2025.

AU BRÉSIL, L'ESCLAVAGE MODERNE EST SYSTÉMIQUE

COMBATS Des secteurs économiques du pays continuent à profiter du travail forcé, dénonce le syndicaliste Antonio Lisboa. L'élection présidentielle d'octobre aura un impact majeur sur la lutte contre ce fléau.

Textes Guy Zurkinden, «Le Courrier»

Cinquante millions d'esclaves modernes, dont 28 millions sont victimes de travail forcé. À l'ère du capitalisme numérique, les formes les plus archaïques d'exploitation continuent à prospérer, indique le dernier pointage de l'Organisation internationale du travail (OIT). C'est aussi le constat dressé par Antonio Lisboa, historien et responsable des relations internationales au sein de la plus grande faitière syndicale du Brésil, la Centrale unique des travailleur-ses (CUT). De passage à Genève pour participer à une réunion du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT), le militant est intervenu lors d'une table-ronde organisée le 24 mars par E-changer, la Fédération genevoise de coopération (FGC) et le Syndicat interprofessionnel des travailleur-ses (SIT). Il y a évoqué la persistance de l'esclavage moderne, au Brésil et au-delà ainsi que sa fonctionnalité au sein de l'économie mondiale. Tout en dessinant les batailles politiques et syndicales indispensables pour mettre fin à ce fléau.

QUESTIONS RÉPONSES

Le Brésil a été le dernier pays au monde à abolir officiellement l'esclavage, en 1888. Quelle est la situation aujourd'hui?

Antonio Lisboa: Des milliers de travailleurs brésiliens sont victimes d'esclavage moderne – un terme qui recouvre le travail forcé, la soumission à des horaires épuisants, la servitude pour dettes et/ou à des conditions dégradantes. Entre 1995 et 2025, plus de 67 000 personnes répondant à cette définition ont été secourues par le gouvernement. On constate une augmentation des cas dans les zones urbaines.

Quels sont les domaines les plus touchés?

Des secteurs importants de l'économie font recours au travail forcé: les grandes plantations liées à l'agro-business – du café à celle de la canne à sucre, en passant par la viticulture –, le secteur de l'élevage, la production de charbon végétal et la construction civile. De nombreuses employées de maison sont aussi concernées. Les travailleurs migrants représentent une cible de choix, en raison des discriminations qu'ils et elles subissent. C'est le cas des exilés venant de Haïti, du Venezuela ou du Paraguay, mais



Parmi les domaines les plus touchés par l'esclavage, il y a celui de l'agriculture, dans les plantations de canne à sucre, notamment.

aussi des personnes qui migrent à l'intérieur du pays, par exemple du Nord vers le Sud. Il faut ajouter à ce tableau la précarisation extrême dont souffrent certaines catégories, comme les personnes vendant des produits fabriqués à domicile ou recyclant les déchets dans la rue, mais aussi les employés des plateformes numériques, souvent soumises à des conditions de travail et de vie se rapprochant de l'esclavage moderne.

Où en est la lutte contre ce fléau?

Entre 2003 et 2015, sous les présidences de Luiz Inácio Lula da Silva puis de Dilma Rousseff, les deux issus du Parti des travailleurs (PT), une politique volontariste avait réussi à réduire l'incidence du travail esclave, notamment grâce au renforcement des contrôles. La situation a radicalement changé après le coup d'Etat parlementaire de 2016, qui a abouti à la destitution de Dilma Rousseff. Sous les mandats de l'ultralibéral Michel Temer puis du leader d'extrême droite Jair Bolsonaro, on a assisté à un retour du travail forcé.

Pourquoi ce recul?

C'était la conséquence d'une triple offensive menée par ces deux présidents: contre la législation sur le travail; contre l'organisation syndicale et les mécanismes de négociation collective; et contre l'inspection du travail, largement démantelée et sous-financée. Depuis le début de son troisième mandat, en janvier 2023,

le gouvernement Lula tente d'inverser la tendance. Il a notamment engagé 900 inspecteurs du travail. Mais il reste du chemin à faire: selon nos calculs, il manque encore 1700 professionnels pour effectuer suffisamment de contrôles.

Vous insistez sur l'importance de l'inspection du travail.

Elle est centrale. Sans contrôles sur le terrain, il n'y a pas de lutte effective contre le travail esclave – surtout dans un pays gigantesque comme le nôtre. Prenons l'exemple du travail domestique. En 2013, le Brésil a modifié sa Constitution pour garantir aux employées de maison les mêmes droits qu'aux autres salariés. Mais ces travailleuses, dans leur immense majorité des femmes noires, restent en situation de grande vulnérabilité face à leur employeur: elles sont dans son domicile privé! Il est donc indispensable que des inspecteurs puissent contrôler sur place l'application de la nouvelle législation.

Qu'en est-il du rôle des syndicats?

L'activité syndicale est un pilier de la lutte contre les formes dégradantes de travail. À la CUT, nous tentons de renforcer l'organisation des quatre secteurs les plus précarisés: les employées domestiques, les travailleurs à domicile et de rue, ainsi que les livreurs ou chauffeurs sur application. Nous faisons en sorte qu'ils et elles puissent connaître leurs droits et dénoncer d'éventuelles violations. Et

réalisons ce travail de manière intersectorielle, pour que la lutte de chaque catégorie puisse renforcer les autres.

Vous faites partie du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Ce cadre est-il utile à votre action?

Le travail esclave est la conséquence d'un système global qui se nourrit de la surexploitation des personnes issues de la migration, spécialement du Sud global. Cette main-d'œuvre est rendue encore plus vulnérable par le durcissement actuel des politiques migratoires. Affronter cette problématique implique de se battre pour que la migration soit reconnue comme un droit. Mais aussi de renforcer les mécanismes de redistribution et de protection sociale, afin que personne ne soit forcé de quitter son foyer pour survivre. Pour avancer dans ce sens, il est utile de pouvoir s'appuyer sur un cadre réglementaire global. C'est le rôle de l'OIT. Pensons à la convention 29 contre le travail forcé, aux conventions 97 et 143 garantissant les droits des travailleurs migrants. Autant de leviers pour nos luttes syndicales. Aujourd'hui, une priorité est de réguler l'économie de plateforme. Une convention de l'OIT sur la question devrait voir le jour cette année, malgré l'opposition des employeurs. Ce serait une étape importante pour affronter les nouvelles formes d'esclavage moderne imposées par Uber ou iFood. ■

LES YEUX TOURNÉS VERS LA PRÉSIDENTIELLE

La lutte contre le travail esclave est intimement liée aux rapports de forces politiques, rappelle Antonio Lisboa. Comme l'ensemble des syndicats et mouvements populaires au Brésil, le militant a donc déjà les yeux rivés sur l'élection présidentielle qui se tiendra en octobre prochain. L'actuel chef du gouvernement, l'ex-ouvrier de la métallurgie et syndicaliste Luiz Inácio Lula da Silva, considéré comme un allié historique par la CUT et les mouvements sociaux, briguera un quatrième mandat à 80 ans. Son principal adversaire sera le candidat de l'extrême-droite brésilienne: le sénateur Flavio Bolsonaro, 44 ans,

fil de l'ex-président Jair Bolsonaro, récemment condamné à vingt-sept années et trois mois de prison par le Tribunal suprême fédéral pour tentative de coup d'Etat – une peine qu'il purge à domicile.

La dispute s'annonce serrée. Un récent sondage, publié le 30 mars par l'institut Parana Pesquisas, indique que le président Lula devancerait de peu son rival au premier tour de l'élection – 4% de voix en plus, mais avec un taux d'erreur estimé à 2%. Au second tour, les deux candidats se trouveraient au coude-à-coude, avec un cheveu d'avance pour Flavio Bolsonaro. La concurrence est large.

Bien que les indicateurs économiques soient positifs et que Lula ait réussi à faire reculer la misère, la faim et le chômage au cours de son troisième mandat, l'issue des élections présidentielles reste imprévisible dans un pays profondément fracturé, analyse Valério Arcary, historien, professeur à l'Institut fédéral de São Paulo et militant du parti Socialisme et liberté (Psol, gauche de la gauche). Une situation due en grande partie à l'enracinement social, politique, culturel et idéologique de l'extrême droite brésilienne, explique M. Arcary. Son constat est partagé par Antonio Lisboa: «Ce sera une élection très difficile. Pour gagner, la gauche

doit impérativement s'unir autour de la candidature de Lula. Car si l'extrême droite l'emporte, le retour en arrière sera pire qu'après le coup d'Etat conservateur de 2016. En effet, les droits démocratiques et sociaux ont énormément reculé sur le continent américain, sous les coups de boutoir de Donald Trump, de Javier Milei et de leurs homologues.» Le 28 mars dernier, c'est depuis la ville étasunienne de Dallas, où avait lieu la Conférence d'action politique conservatrice (CPAC), haut-lieu de l'extrême droite internationale, que Flavio Bolsonaro a annoncé sa candidature à la présidentielle. Tout un symbole. ■

BRÈVES

Manon Todesco

EMPLOIS SÉCURISÉS DANS L'INDUSTRIE ALLEMANDE

Après plusieurs longues vagues de négociations, le syndicat allemand IG BCE et l'organisation patronale BAVC ont récemment conclu un accord couvrant 585 000 salariés des industries chimique et pharmaceutique. Dans un contexte de crise marqué notamment par des coûts élevés de l'énergie, le compromis prévoit des hausses salariales modérées de 2,1% en janvier 2027, puis de 2,4% en janvier 2028. Une prime de 300 euros par an, en 2026 et en 2027, alimentera un fonds sectoriel consacré à la sécurisation de l'emploi, doté de plus de 350 millions d'euros sur deux ans.

Alors que certaines entreprises restent fragilisées, d'autres, notamment dans la pharmacie, affichent de solides bénéfices. L'accord vise ainsi à concilier maintien du pouvoir d'achat et investissements pour l'avenir. «Si l'IG BCE a protégé le niveau de vie et les emplois pendant la crise, la résilience en ces temps turbulents exige une responsabilité partagée. Les travailleurs ne peuvent pas être les seuls à payer la facture», a déclaré Isabelle Barthès, secrétaire générale adjointe d'IndustriAll Europe. ■

UNE INJUSTICE POUR LES TRAVAILLEURS LES PLUS PRÉCAIRES

En France, la CGT dénonce l'instauration, depuis le 1^{er} mars 2026, d'un timbre fiscal de 50 euros pour saisir les juridictions civiles et les conseils de Prud'hommes. Selon le syndicat, cette mesure porte atteinte au droit fondamental d'accès gratuit à la justice, garanti notamment par la Déclaration des droits de l'homme et la Convention européenne des droits de l'homme. Si les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle en sont exemptés, de nombreux salariés modestes restent concernés. La CGT souligne un effet dissuasif, déjà observé lors d'un dispositif similaire en 2011, supprimé en 2014. En dix ans, le nombre d'affaires portées devant les conseils de Prud'hommes a été plus que divisé par deux. Le syndicat y voit un obstacle supplémentaire dans un contexte de recul de l'accès aux Prud'hommes. Dans ce contexte, la CGT réclame la suppression immédiate de cette contribution et un financement public de la justice. ■

DÉFENDRE LES DROITS DES TRAVAILLEURS MIGRANTS

En mai se tiendra à New York le prochain Forum international sur les migrations et le développement, lors duquel sera divulguée la Déclaration sur les progrès réalisés. Ce projet de texte actuel de l'ONU est un «dangereux pas en arrière», estiment les fédérations syndicales internationales, dont IndustriAll fait partie. Elles ont publié une déclaration commune appelant les gouvernements à renforcer la protection des travailleuses et des travailleurs migrants. Elles rappellent la réalité sur le terrain, à savoir que le personnel migrant contribue largement à l'économie mondiale mais reste exclu des protections auxquelles les travailleurs ont droit, et qu'il est particulièrement précaire, stigmatisé et exposé à de graves violations de ses droits et à l'injustice. Dans ce contexte, les syndicats appellent à renforcer l'inclusion syndicale des migrants et des réfugiés en leur garantissant notamment le droit de se syndiquer, de négocier et de travailler dans la dignité. ■

VOTATION

A Fribourg, le programme d'austérité budgétaire à l'épreuve des urnes.

PAGE 11



IMMIGRATION

La communauté portugaise est mise à l'honneur à Genève. Interview.

PAGE 13



PAUSE CAFÉ

Henry Cardona rêve d'un monde sans frontières.

PAGE 14

A GENÈVE, LES PATRONS DÉTERRENT LA HACHE DE GUERRE

CONSTRUCTION La Société suisse des entrepreneurs a dénoncé l'annexe genevoise de la Convention nationale du gros œuvre. Importantes baisses de salaires et conflit social en vue.

Antoine Grosjean

Malgré la date choisie par les syndicats genevois de la construction pour leur conférence de presse - le 1^{er} de ce mois - ce n'est pas un poisson d'avril. La section locale de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a bel et bien décidé de dénoncer, pour la fin de 2026, l'annexe de la Convention nationale du gros œuvre (CN) qui s'applique spécifiquement aux travailleurs genevois. Pas de quoi rire en effet, car pour ces derniers, cela se soldera par plusieurs centaines de francs en moins sur leur fiche de paie. Les syndicats Unia, SIT et Syna sont unanimes à s'indigner contre ce *casus belli*.

Cela faisait dix-sept ans que les partenaires sociaux s'étaient entendus sur certaines clauses plus favorables que celles contenues dans la CN, et qui ne concernent que le canton de Genève. Celles-ci sont inscrites dans l'annexe 13 de la CN 2026. Ainsi, alors que le panier repas est à 16 francs dans le reste du pays, il est à 25 francs pour les salariés genevois, mais cela inclut aussi les frais de déplacement. De plus, ils bénéficient d'une pause payée de quinze minutes grâce à un supplément salarial de 2,9%. Enfin, ils ont la possibilité de prendre trois semaines consécutives de vacances en été.

LARGES RÉPERCUSSIONS

Ces avantages tomberont donc à partir du 1^{er} janvier 2027. «Nous ne nous sommes jamais trouvés face à une situation aussi dramatique! s'estomaque José Sebastiao, responsable du secteur construction à Unia Genève. Cela va avoir pour conséquence un effondrement des salaires comme on n'en a jamais vu en Suisse, entre 400 et 500 francs par mois. Et ça se répercutera sur les autres branches, car en général, elles s'alignent sur ce qui se décide dans le gros œuvre.»

Ainsi, les patrons entendent faire payer aux travailleurs les avancées

obtenues au niveau national, au terme de plusieurs mois de mobilisations et de grèves dans tout le pays. En particulier l'indemnité de chantier de 9 francs par jour, inscrite dans la nouvelle CN pour compenser le fait que le trajet de l'entreprise au chantier n'est toujours pas compté dans le temps de travail. «La SSE voulait qu'à Genève, cette indemnité soit réduite à 5 francs, déplore José Sebastiao. Mais nous avons consulté nos membres et ils ont trouvé inacceptable de ne pas toucher le même montant que dans les autres cantons.»

Thierry Horner, secrétaire syndical au SIT, souligne que ces spécificités genevoises avaient été négociées pour une bonne raison: «Certes, cela augmente le coût du travail, mais ça se justifie vu que le coût de la vie est extrêmement élevé à Genève. Et il n'y a pas de concurrence déloyale, car les entreprises d'autres cantons qui viennent travailler ici doivent aussi appliquer l'annexe 13.» Le syndicaliste dénonce un «tour de passe-passe» visant à remettre en cause des acquis de longue date et le partenariat social.

ACCUSATIONS DÉMENTIES

Les trois syndicats sont scandalisés par le communiqué de presse de la SSE, qui les rend responsables de la résiliation de l'annexe 13. «Les patrons essaient de faire croire que nous avons refusé une hausse du panier repas de 25 à 30 francs, tout en se gardant bien de dire que cela impliquait par ailleurs de supprimer la pause payée, tonne Thierry Horner. Mais les travailleurs ne sont pas dupes. Ils ont compris qu'ils vont gagner moins qu'il y a vingt ans, alors que le coût de la vie a explosé.» De son côté, la SSE affirme avoir pris sa décision «dans une volonté d'harmonisation et de simplification des règles applicables» et de s'en tenir, à partir de l'an prochain, uniquement au cadre fixé par la CN. Elle considère que la nouvelle indemnité de chantier introduite au niveau national est déjà



Les syndicats dénoncent une attaque sans précédent contre le partenariat social. De gauche à droite: Thierry Horner (SIT), Simon Constantin (Unia), José Sebastiao (Unia Genève) et Pedro Leite (Syna).

comprise dans le panier repas et déplacement genevois.

Un argument que réfute Simon Constantin, membre de la direction du secteur Construction d'Unia: «L'article 55 de la nouvelle CN stipule effectivement que les CCT locales peuvent inclure des dérogations à l'indemnité de chantier de 9 francs, mais cela "pour autant qu'elles soient matériellement équivalentes". En clair, le pouvoir d'achat des travailleurs doit être préservé, ce qui ne serait pas le cas si cette indemnité passait à 5 francs.» Le syndicaliste souligne par ailleurs que le secteur

de la construction se porte très bien, puisque son chiffre d'affaires a grimpé de 6,3% sur le dernier trimestre de 2025, alors que les effectifs de personnel ont baissé de 0,7%. «On construit toujours plus, avec toujours moins de monde, les cadences, la pression et le stress augmentent. La conjoncture genevoise est particulièrement bonne, avec un doublement des commandes en quatre ans dans le bâtiment, selon les statistiques de la branche.»

Les syndicats se disent toutefois ouverts à la discussion et attendent de voir la réaction du Conseil d'Etat genevois

face au conflit social qui s'annonce. Par le passé, il avait déjà fait acte de médiation dans ce genre de situation. «Cette attaque de la SSE est sans précédent, mais il y aura des conséquences, prévient Pedro Leite, de Syna. Nous sommes prêts à répondre de manière aussi virulente.» Des assemblées syndicales sont déjà prévues pour décider d'éventuelles mesures de lutte. A Genève, le printemps risque d'être chaud!... ■

Après le couac du SECO, Unia forme les chômeurs

EMPLOI La caisse de chômage genevoise du syndicat lance un projet pilote pour dépasser les failles du nouveau logiciel. La démarche pourrait s'étendre à tout le pays.

Rocco Zacheo

Ce fut un début d'année très compliqué pour les chômeurs de Suisse, ainsi que pour le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). L'introduction par ce dernier d'un nouveau système informatique, Sipac 2.0, destiné au traitement des dossiers des demandes d'emploi, s'est révélée problématique pour des milliers d'ayants droit dans le pays. Dès décembre 2025, les soucis techniques engendrés par

l'introduction de la plateforme Job-Room ont provoqué des retards dans l'enregistrement de nouveaux inscrits. Ce qui a eu pour conséquence l'impossibilité pour les caisses d'absorber le volume de travail resté en suspens. A cet état de fait, s'est encore ajoutée la communication peu assurée des responsables du SECO, qui a contribué à fissurer un peu plus la légendaire efficacité administrative helvétique. Qu'en est-il aujourd'hui, quatre mois après la survenue des premiers dysfonctionnements? Tout n'est pas résorbé, même si, sur le terrain, on constate de réelles améliorations de la situation. C'est précisément face à la persistance de quelques failles - notamment des fonctions qui demandaient autrefois

cinq minutes et qui en nécessitent aujourd'hui vingt - qu'Unia région Genève a décidé de prendre les devants en lançant un projet pilote. S'il est concluant, il devra s'étendre partout en Suisse auprès des caisses de chômage du syndicat. La proposition genevoise prévoit des modules de formation qui devront aider les nouveaux inscrits au chômage à se familiariser avec les outils informatiques conçus par le SECO.

FORMATIONS LES MERCREDIS

Responsable de l'encadrement individuel des membres du syndicat et membre de la direction régionale, Igor Kazakovic souligne que l'initiation «concerne tout particulièrement

la plateforme Job-Room, qui permet de transmettre ou de télécharger toutes sortes de documents, ainsi que de remplir des formulaires électroniquement. Le bon maniement de cet outil permet ensuite à Sipac 2.0 de traiter correctement les indemnités.» Le programme est déployé par un collaborateur d'Unia spécialement engagé pour mener à bien ce projet. Celui-ci débutera le 27 avril et se poursuivra durant trois mois, en accueillant tous les mercredis deux volets de cinq participants chacun. La première formation se déploiera de 9h à 10h30, la seconde de 10h45 à 12h15.

Pour s'y inscrire (geneve@unia.ch) et participer, pas besoin d'être membre du syndicat, les portes sont ouvertes à

toutes et tous. Un autre module d'accompagnement est également prévu, à travers des permanences permettant de répondre à toutes sortes de questions. Celles-ci seront opérationnelles les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 14h à 18h et accueilleront dans un premier temps (les deux premières semaines) les membres d'Unia, mais s'ouvriront par la suite à tous les ayants droit. «Le but de l'opération est de désengorger les caisses de chômage, conclut Igor Kazakovic, et d'aider celles et ceux qui sont confrontés à la fracture numérique et à la fracture administrative.» ■

À VOS CRAYONS



PETIT CHOU PÂLE COPIE	VOISINE DE BORNEO ACCEP-TABLES	PAYS DU CAUCASE MOTO DE SPORT	DIRIGE LA CHINE	METTEZ À JOUR ZONE DE COMBAT	PARTICULE MULTIPLIE PAR 100	SCÈNE MUSICALE ANTIQUE	RAISON-NABLE
			VAISSEAU BIBLIQUE FAVORISE PAR LE SORT			CONSOLE DE JEU MOYEN-ÂGEUX	
OUTIL DE CUISINE SCANDALE						MAGICIENNE OUVRIRA UN BOUQUIN	
				PROTON OU NEUTRON BIZARRE			
CONIFÈRE FANAÏT		RENON-CEMENTS					
				IL A SA LADY			PÉNIBLE
POINT CARDINAL REDOUERA		MAUX D'OREILLE	MUSIQUE DU MAGHREB DIEU D'EGYPTE		AFFLUENT DU RHIN CHANGEA D'AIR		FOURGONS AMENAGES
				POSSESSIF APERÇU		MONNAIE BULGARE PLANTÉ EN CAMARGUE	
POSSÈDENT DÉGRADA		EN PLEIN HIVER ILE DE FRANCE				NOTE DU CHEF BAS DE GAMME	
			TABLE DE SALON				
SUPER EN VOITURE				DANDYS DES ANNEES 1940			

© FORTISSIMOTS.COM

FACILE

	3			1		5	
1		8	4		7		6
2		4			8	1	7
7				1	4		
	6	9				8	4
			5	8			9
9	6	1			2		3
3			8		2	9	4
	1		3				7

DIFFICILE

	2	4				8		
			8	4				9
6					7			4
		3	4			9		5
	6			7				3
	1		3		8	9		
3			5					2
8				3	4			
		1				4	6	

RÉSULTATS

S	N	O	Z	V	Z	E	C	N	E	S	S	E
N	O	D	I	R	E	U	G	V	R	E	L	V
V	T	R	E	I	A	N	V	J	R	E	L	N
A	E	L	V	S	V	H	D	N	I	V	A	C
R	V	A	O	L	I	V	I	V	L	O	I	I
E	D	R	O	L	I	V	I	V	L	O	I	I
S	N	O	I	T	G	E	N	B	A	V	A	F
N	O	E	L	C	U	N	E	R	I	A	V	A
F	E	E	F	E	F	E	F	E	F	E	F	E
S	D	E	H	C	H	R	V	Z	L	T	A	P
O	D	V	M	V	J	V	A	V	A	V	A	P

3	9	6	4	2	7	8	7	1	5	5	6
5	6	6	4	1	4	3	3	9	7	2	8
2	8	7	1	1	6	5	6	9	3	4	3
7	6	8	6	8	6	3	5	3	1	5	2
3	8	3	2	5	7	1	1	6	9	6	4
1	6	5	1	2	2	4	3	4	3	7	8
1	3	1	4	1	3	6	9	6	6	6	9
6	3	2	2	3	1	3	7	3	7	3	7
6	7	8	7	3	1	3	8	1	6	9	5

DIFFICILE

5	7	6	6	4	4	3	2	1	8		
4	1	6	2	6	6	8	5	7	5	3	
3	8	3	2	5	7	1	9	6	4	6	
6	9	3	7	6	8	5	1	5	2	4	
1	4	1	8	3	2	7	6	9	5	6	
2	2	6	2	1	4	1	6	3	5	8	
7	7	8	3	6	3	8	1	4	6	6	
2	5	4	6	3	3	8	1	9	7		
6	6	2	2	3	7	3	5	7	3	2	
8	6	3	7	2	9	1	4	5	8		

FACILE

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: lundi à jeudi, 14h-17h30.

Permanence téléphonique 032 329 33 33: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Vendredi 9h-11h30.

Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci d'appeler le 032 653 01 11.

Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone.

Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

CAISSE DE CHÔMAGE

Bulle, rue de Vuippens 29.

Fribourg, rte des Arsenaux 15.

Lundi à jeudi, 8h30-11h30 et 13h30-16h30; vendredi, 8h30-11h30.

BULLE - CHALET DE L'ENTRAIDE DE MONTBARRY-LE PÂQUIER

Locations: Veuillez vous adresser à Mme Ariane Zürcher, route de la Parqueterie 2, La Tour-de-Trême, 076 605 71 41, ariane.zurcher@live.fr

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU CHALET DE L'ENTRAIDE

Les membres du comité, Unia, Syndicom, SEV, SSP, USF, PS La Gruyère et concierge sont convoqués à l'assemblée annuelle du Chalet de l'entraide qui aura lieu le vendredi 24 avril à 20h, dans ses murs, à Montbarry-Le Pâquier.

Ordre du jour: 1. Bienvenue et liste de présences.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 4 avril 2025.

3. Rapport du comité pour l'année 2025.

4. Rapport du caissier pour l'année 2025.

5. Rapport des vérificateurs des comptes.

6. Nominations statutaires – présidence et comité.

7. Approbation du budget.

8. Activités, travaux 2026 – Chalet, route des Cavues, source.

9. Divers.

Les propositions et amendements à l'ordre du jour doivent parvenir au comité 5 jours ouvrables avant la tenue de l'assemblée.

Avec les nouveaux statuts de 2022, chaque fédération délègue un nombre de délégués en fonction de ses effectifs PS La Gruyère, 5 délégués; Unia, 19; Syndicom, 4; SEV, 2; SSP, 2; USF, 1. Total des délégués: maximum 35. Les délégués empêchés voudront bien se faire remplacer. Merci.

Les collègues intéressés ou invités peuvent participer sans droit de vote.

A l'issue de l'assemblée, nous aurons le plaisir de vous servir une collation.

Transport et absences: 026 912 56 91 ou 079 944 35 85 ou raymond.remy@websud.ch

Au nom du Comité, Raymond Remy, président.

GENÈVE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Lundi, 14h-18h; mardi, jeudi et vendredi, 9h-12h et 14h-18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique: mardi à vendredi, 9h-12h et 14h-18h, au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE

Rue des Gares 12. Lundi, 13h30-17h; mardi à vendredi, 9h-12h et 13h30-17h; vendredi, fermeture à 16h. Envois des formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS

Comité des retraités

Les réunions ouvertes à tous les membres ont lieu tous les 2^e mardis du mois de 10h à 13h, dans les locaux du syndicat, 5, ch. Surinam.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi, 15h-18h.

Ouverture des secrétariats: lundi à jeudi, 10h-12h et 15h-18h.

Fleurier

Permanences syndicales: un jeudi sur deux, 15h-18h (jours affichés sur la porte du secrétariat).

Ouverture du secrétariat: mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Le Locle

Pas de permanence syndicale.

Ouverture du secrétariat: jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Permanence téléphonique pour toute la région au 0848 20 30 90: lundi à vendredi, 10h-12h et lundi à jeudi, 14h-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Fleurier, place de la Gare 3.

Mardi, 9h-11h30 et 14h-17h.

Chaux-de-Fonds, av. Léopold Robert 67. Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h; mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

Le Locle, Crêt Vaillant 19.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30.

Neuchâtel, avenue de la Gare 3.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-11h30 et 14h-17h;

mercredi, 14h-17h; vendredi 9h-11h30.

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Secrétariat de Delémont

Téléphone: lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30; vendredi, 9h-11h30, au 0848 421 600.

Delémont, rue de la Jeunesse 2.

Lundi à jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

Porrentruy, rue du Temple 2.

Lundi, 13h30-17h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30.

Tavannes, rue du Quai 20.

Jeudi, 13h30-17h30.

CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont, place de la Gare 11. Lundi et jeudi, 13h30-16h; mardi et vendredi, 9h-11h30; mercredi, 9h-11h30 et 13h30-16h.

Moutier, rue Centrale 11.

Lundi, 9h-11h30; mercredi, 13h30-16h.

Porrentruy, rue des Baïches 18.

Lundi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Saint-Imier, rue Francillon 20.

Mardi, 13h30-17h30; jeudi, 9h-11h30.

Tavannes, rue du Quai 20. Lundi et mardi, 9h-11h30 et 13h30-16h; mercredi et vendredi, 9h-11h30; jeudi, 9h-11h30 et 13h30-17h30.

VALAIS

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Téléphone: 027 602 60 00, 8h30-11h30 et 14h-16h30.

Ouverture des guichets:

lundi, mercredi et vendredi.

Sion, Siere, Martigny, Monthey: 9h-11h30.

Permanences du soir

Siere: lundi, 17h-19h.

Monthey: mardi, 17h-19h.

Sion: jeudi, 17h-19h.

Martigny: jeudi, 17h-19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Martigny, rue du Léman 19.

Monthey, avenue de la Gare 28.

Siere, rue du Temple 3.

Sion, place du Midi 21.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi, 8h30-11h30

et 14h-16h30; mercredi, 8h30-11h30.

VAUD

HORAIRES TÉLÉPHONIQUES:

Vous pouvez contacter les secrétariats au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-17h;

mercredi, 9h-12h; vendredi, 9h-12h et 14h-16h.

Permanences administratives et syndicales sans rendez-vous:

Aigle, route de la Zima 2.

Lundi, 14h30-18h30.

Crissier, rue des Alpes 51. Jeudi, 16h-18h30.

Lausanne, place de la Riponne 4.

Lundi, mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h;

samedi, 9h-11h.

Le Sentier, Grand Rue 44.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 14h-18h.

Morges, Grand-Rue 73-75 (2^e étage).

Lundi, 16h-18h30.

Nyon, rue de la Morâche 3.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Payerne, rue du Simplon 1. Lundi, 16h-18h30.

Vevey, rue Haldimand 23.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

Yverdon, avenue Paul-Cérésol 24.

Mardi et jeudi, 9h-12h et 13h30-18h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Aigle, rte de la Zima 2.

Vevey, av. Paul-Cérésol 24.

Lausanne, pl. Chauderon 5.

Nyon, rue de la Morâche 3.

BRÈVES

UNIA FAIT PLIER MIGROLINO

La Direction de l'économie publique du canton a donné raison au syndicat dans deux recours concernant des filiales à Zurich et à Winterthour de Migrolino, qui tentaient de contourner l'interdiction du travail dominical. Les autorités ont clairement établi que les magasins Migrolino Fresh ne pouvaient pas être considérés comme des établissements de restauration et, de ce fait, ne pouvaient donc pas employer de personnel le dimanche sans autorisation. Contrairement à ce qu'avancait l'entreprise, le simple fait de réchauffer des produits ou de préparer des

sandwichs ne constitue pas une activité de restauration au sens de la Loi sur le travail.

Pour Unia, cette décision marque un signal fort. «Un magasin reste un magasin, peu importe le nom qu'on lui donne, souligne Serge Gnos, responsable d'Unia Zurich-Schaffhouse. Quiconque pense pouvoir contourner par la ruse l'interdiction du travail du dimanche se trompe: c'est ce qui vient de se confirmer deux décisions sur recours. Et Migrolino ne fait pas exception.» ■ MT

À LAUSANNE, IMMERSION DANS LES ATELIERS D'ARTISTES

Occasion privilégiée de découvrir les ateliers d'artistes à Lausanne et environs, Aperti se déroulera les 2 et 3 mai prochain. A ces dates, entre 12h et 18h, les personnes intéressées pourront s'immerger dans les univers de 83 créateurs, dont treize nouveaux arrivants, prêts à les accueillir et à leur parler de leur travail. Peinture, sculpture, dessin, gravure, photographie, art sonore ou encore multimédia: l'initiative offre un véritable kaléidoscope artistique à découvrir au gré des visites et des rencontres. Certains hôtes proposeront des activités particulières à travers, par exemple, la réalisation d'une œuvre collaborative ou une discussion autour du statut de l'image. Des démonstrations de techniques seront

aussi faites, comme celle du gaufrage via le tirage d'une estampe contemporaine ou la réalisation d'un monotype à l'huile sur papier de Chine.

Un événement particulier marquera encore cette édition, 20^e du genre. Pour célébrer cet anniversaire, les participants ont chacun fabriqué un tampon unique. Une empreinte que les visiteurs pourront récolter sur un carnet de collection spécialement conçu à cet effet. Un moyen de garder un souvenir de la manifestation qui permet de prendre le pouls des créations actuelles tout en échangeant avec leurs auteurs. ■ SM

Davantage d'informations: aperti.ch

QUAND LA FRANCE INSOUMISE S'INSPIRE D'UNIA

SOINS A Genève, le parti de la gauche radicale française a organisé un «atelier des lois», sur le modèle du Manifeste du *care* du syndicat. Reportage.

Antoine Grosjean

Trois heures pour rédiger un texte de loi. C'est le défi qu'ont relevé une quinzaine de personnes réunies ce 18 avril à Genève, au sein des locaux de la Communauté genevoise d'action syndicale, dans le cadre d'un «atelier des lois» organisé par La France insoumise (LFI). Pourquoi venir en Suisse? Parce que le parti de Jean-Luc Mélenchon s'inspire - avec cet atelier sur un projet de loi intitulé «Améliorer les conditions de travail dans les soins de longue durée» - du Manifeste du *care* d'Unia, résultat d'une démarche participative.

«A LFI, nous fonctionnons aussi comme ça, explique Magali Mangin, militante du parti, résidant en Suisse et instigatrice de cet atelier législatif. Tout comme le Manifeste du *care* propose des solutions venant des salariés eux-mêmes, ce sont les citoyens qui créent notre programme politique. Cela doit aller du bas vers le haut et non l'inverse.» La trentenaire, qui travaille dans l'industrie pharmaceutique suisse et est membre d'Unia, a eu cette idée après avoir fait la connaissance du sociologue Nicolas Pons-Vignon, lequel a participé à la rédaction de la brochure du syndicat.

PAS UN COPIER-COLLER DU MANIFESTE

Des «ateliers des lois», LFI en organise régulièrement, sur toutes sortes de thèmes, mais hors du territoire français, c'est exceptionnel. Il faut dire que la Suisse représente la plus importante circonscription d'électeurs français de l'étranger et que de nombreux frontaliers et frontalières travaillent dans

le domaine des soins à Genève. D'où l'idée de profiter de leur expérience, ainsi que de celle d'Unia, représenté ici notamment par Arlette Messi, secrétaire syndicale dans la branche de la santé.

Pour autant, le but n'est pas de faire un copier-coller du Manifeste du *care*, mais de partir d'une feuille blanche et de la noircir après un rapide remue-méninges. Rompu à l'exercice, le député LFI du Rhône Gabriel Amard mène les travaux tambour battant, avec un petit côté coach sportif, chronomètre en main. L'élu constitue des petits groupes de travail où, à raison de deux minutes par personne, le premier exercice consiste à énoncer oralement ses doutes et ses certitudes sur la problématique des soins de longue durée dans une société vieillissante.

Puis, les membres de chaque groupe disposent de dix minutes pour identifier les points sur lesquels ils sont d'accord ou non, avant de les exposer aux autres groupes. Il en ressort, entre autres, que les soignants manquent de temps pour bien s'occuper des patients; que leur niveau de formation ne doit pas être abaissé, mais au contraire relevé; que le personnel devrait davantage avoir voix au chapitre; que les directions ne connaissent pas assez la réalité du terrain. «Il va y avoir une hausse des burn-out, assure Arthur Perry, infirmier dans le pays de Gex. Qui prend soin des personnes qui prennent soin des autres?»

Une avocate et un juriste, Sirine Bechouel et Nathan Bothereau, sont chargés de structurer et traduire tout cela en articles de loi. «Je ne sais pas si c'est aussi le cas en Suisse, mais en



Répartis en petits groupes de travail, les participants effectuent un rapide remue-méninges sur ce qu'il faudrait améliorer dans les soins de longue durée. Puis, tout cela est discuté collectivement et mis en forme pour en tirer des articles de loi.

France, une loi commence toujours par l'exposé des motifs, explique le juriste. Puis, il y a un découpage thématique, avec des principes généraux et des mesures à prendre pour apporter les changements souhaités.»

UNE QUESTION DE GRAMMAIRE

A ce stade, les groupes doivent donc rédiger des propositions de mesures concrètes. «Faites des phrases courtes, avec sujet, verbe, complément, conseille Gabriel Amard. Ne dites pas: "Il faut que..." Il doit y avoir un acteur dans vos phrases, par exemple les autorités, la direction ou le personnel.» Le député estime que tout le monde est capable d'effectuer ce travail: «J'essaie de faire comprendre aux participants qu'ils sont légitimes à faire la loi, qu'il ne faut pas déléguer cela au législateur», confie-t-il en aparté.

Les propositions sont enfin discutées par toute l'assemblée, chacune et chacun étant invité à se positionner physiquement sur un axe d'accord/pas d'accord. Certains points font l'unanimité, d'autres suscitent le débat. Alors, on précise, on reformule, jusqu'à trouver un compromis. «Le dissensus, ça fait aussi avancer les choses», remarque Gabriel Amard.

Finalement, le texte rédigé au fur et à mesure des discussions par Sirine Bechouel et Nathan Bothereau est lu dans son intégralité. Comprenant un long exposé des motifs et moins de dix articles, il évoque notamment le ratio entre soignants et patients, l'accès des syndicats au personnel, le droit de participation et de décision, ou encore l'évaluation du degré de dépendance des patients et le temps nécessaire aux soins.

Le résultat impressionne les participants, qui l'approuvent à l'unanimité après une ultime modification. «Félicitations, vous avez réussi, en trois heures, à élaborer un projet de loi qu'on pourrait quasiment déposer en l'état à l'Assemblée nationale, commente Ségolène Amiot, députée LFI de la Loire-Atlantique. Vous avez intégré des concepts extrêmement novateurs, qui prouvent qu'on a le droit d'inventer. L'intelligence collective, c'est aussi ça.» Une participante ne cache pas son émotion: «C'est magnifique, ce qu'on a fait tous ensemble pour le bien commun. J'en ai des frissons!» ■



Notre vidéo:
evenement.ch/videos

La menace de douloureuses coupes budgétaires plane sur Fribourg

VOTATIONS Le 26 avril prochain, la population doit se prononcer sur une loi prônant l'austérité. Un coup de sabre dans les prestations sociales et l'engagement environnemental que combattent syndicats, gauche et associations.

Rocco Zacheo

La population du canton de Fribourg fera face à un choix crucial le 26 avril prochain. Dans les isoloirs, elle devra se déterminer sur l'avenir de la Loi sur l'assainissement des finances de l'Etat (LAFE). Celle-ci prévoit de multiples coupes dans le budget, touchant plusieurs domaines allant de l'administration publique aux prestations sociales de toutes sortes. Adopté en 2025 par la



Selon les opposants à la LAFE, les coupes budgétaires auraient un impact direct notamment dans le domaine de l'agriculture durable.

majorité bourgeoise du Grand Conseil, le dispositif est un élément central du Programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE), soutenu par le Conseil d'Etat ainsi que par Le Centre, l'UDC et le PLR. Plus de 80 mesures d'économies y sont alignées, dont une petite vingtaine a nécessité l'élaboration d'une loi *ad hoc* par le Grand Conseil, celle qui sera précisément soumise à l'appréciation du peuple.

FINANCES EN BONNE SANTÉ

La ligne budgétaire en question est celle d'une austérité que combattent les partis de gauche, les syndicats et plusieurs associations. En cas d'acceptation, la loi aura des répercussions directes notamment sur le financement du domaine de la santé - en particulier pour l'Hôpital fribourgeois (HFR) -, sur le soutien aux crèches, sur les salaires de la fonction publique ou encore sur le soutien aux utilisateurs des transports en commun. Aux yeux des opposants, la rigueur budgétaire souhaitée par le camp bourgeois se justifie encore moins si l'on tient compte des derniers exercices annuels du canton. En 2025, celui-ci a dégagé un excédent de 107,2 millions de francs, tandis que le bénéfice cumulé durant les douze dernières années s'élève

à 600 millions de francs. Les finances sont donc en bonne santé.

Il est à noter que la menace qui pèse sur la population a déjà fait descendre dans la rue des milliers de manifestants au cours de l'année 2025. En juin puis en septembre, entre 2500 et 3000 personnes avaient dit non au plan d'austérité, tandis que, le 1^{er} octobre, la journée d'action et de grève de la fonction publique avait mobilisé 4000 manifestants. Au front du non s'est ajouté, depuis quelques jours, l'appel lancé par plusieurs acteurs politiques et associatifs sensibles à la cause environnementale. De Pro Natura au WWF, de la Grève du climat à Agissons!, des Grands-parents pour le climat à Pro Velo, en passant par Les Vert-e-s, une vaste coalition dénonce le désengagement du Canton face aux urgences climatiques et écologiques. Car les coupes touchent également des domaines sensibles tels que les transports publics, la mobilité douce, l'agriculture durable, les jeunes forêts ou encore la protection de la biodiversité. L'adoption de la LAFE mettrait en grand danger la réalisation des objectifs fixés par une autre loi, celle sur le climat. Celle-ci prévoit zéro émission nette dans le canton dès 2050. ■

BRÈVE

UNIA ET SINGER AU TRIBUNAL

Nouvel épisode dans la saga du timbrage des pauses toilettes. Le 14 avril, l'audience au Tribunal cantonal neuchâtelois a enfin eu lieu à la suite de la requête déposée par la représentante du syndicat Unia, Solenn Ochsner, envers l'entreprise de cadrans horlogers Singer, sise à Boudry. Ce en vertu de la Loi fédérale sur l'égalité (LEG). Pour mémoire, les démarches en conciliation entreprises dès 2024 par le syndicat n'avaient pas abouti. Unia précisait alors que l'article 3 de la LEG «interdit explicitement la discrimination indirecte, soit le fait d'imposer des mesures dites neutres mais qui ont un impact négatif plus important sur les femmes que sur les hommes». La nature inégalitaire de cette politique de timbrage, qui dure depuis des années, avait d'ailleurs été reconnue par la Cour de droit public neuchâteloise. Bien que celle-ci ait conclu que les employeurs ont le droit de déterminer si les pauses pipi sont déductibles ou non du temps de travail, elle avait mentionné que le désavantage pour les femmes, notamment en période de menstruation ou de grossesse, était plus important. Par ailleurs, début 2025, l'Office des relations et des conditions de travail (ORCT) avait donné son accord à la solution trouvée entre l'employeur, Singer, et la commission du personnel tout juste élue. Soit trente minutes de pause payées en plus par mois (c'est-à-dire environ 1,12 minute de plus par jour de travail) pour le personnel féminin. «Des études scientifiques estiment que trois minutes au moins seraient nécessaires, mais constatent surtout la difficulté à calculer de justes mesures compensatoires», souligne Solenn Ochsner, secrétaire syndicale d'Unia Neuchâtel. Le jugement est attendu prochainement. ■ AA

FRONT POPULAIRE: LA GAUCHE FRANÇAISE A LA MÉMOIRE COURTE

POLITIQUE L'année 1936 a été marquée par l'un des plus grands moments de l'histoire française et européenne. Nonante ans plus tard, la gauche du pays voisin semble avoir oublié cette leçon d'unité.

Jean-Claude Rennwald

En France, d'immenses conquêtes ont vu le jour grâce au Front populaire de 1936. En particulier la semaine de 40 heures, les premiers congés payés (deux semaines) et la reconnaissance des conventions collectives. Cela a été rendu possible par la coalition formée du Parti socialiste, du Parti communiste (qui ne participa pas au gouvernement) et des radicaux. Mais aussi par la mobilisation sans précédent de la classe ouvrière: trois millions de grévistes et 9000 usines occupées. Comme l'explique l'historien Jean-François Claudon, dans un essai très documenté, *Aux origines du Front populaire**, le chemin de l'unité ne fut pas un long fleuve tranquille. Tout démarre le 6 février 1934, à Paris, avec une manifestation de l'extrême droite, représentée par l'Action française, la Croix-de-feu et les Camelots du roi. Même s'il n'y a pas eu de coup d'Etat, la gauche se devait de réagir. Durant plusieurs mois, le PC et la SFIO (le PS de l'époque) sont

toutefois à couteaux tirés, se traitant de «sociaux-traîtres» et de «moscovites». Mais un pacte d'unité d'action sera signé le 27 juillet 1934, un peu moins de deux ans avant la victoire du Front populaire aux élections d'avril-mai 1936.

TERRASSER LA BÊTE IMMONDE

Jean-François Claudon note que les mois qui ébranlèrent la France dans les années 1930 «entrent en résonance avec les préoccupations actuelles de nombreux militants, qui ne se résignent pas à l'arrivée de l'extrême droite en France». L'auteur ajoute que, dans un tel contexte, «seule une politique hardie répondant aux aspirations profondes de l'écrasante majorité de la population peut terrasser la bête immonde». Alors que le Rassemblement national (RN) semble tout près de diriger le pays, la gauche française offre un triste spectacle. Parmi les partis de gauche, il y a une profusion de candidates et de candidats, dont Jean-Luc Mélenchon, toujours aussi autoritaire. Deux noms sont avancés chez les ex-Insoumis, ceux de

Clémentine Autain et de François Ruffin. Secrétaire nationale des Verts, Marine Tondelier sera certainement de la partie. Il y a aussi l'électron libre Raphaël Glucksmann (Place publique), alors que chez les socialistes, le député Jérôme Guedj s'est autodésigné et François Hollande y songe tout en «oubliant» qu'il n'a pas mis en œuvre une seule mesure importante en faveur des classes populaires. Cette énumération est affligeante, d'autant plus que près de huit électeurs de gauche sur dix veulent une candidature unique en 2027.

JOSPIN, LUI AUSSI OUBLIÉ

Ces camarades ont la mémoire courte. Ne se rappellent-ils pas qu'en 2002, c'est la prolifération des candidatures de gauche qui avait empêché Lionel Jospin d'être présent au second tour? Pourtant, Lionel Jospin et sa gauche plurielle avaient lancé d'importantes réformes: lois Aubry sur les 35 heures, couverture maladie universelle, création de 310 000 emplois jeunes, etc. Selon un récent éditorial de *Monde*, cette époque

est révolue: «L'annonce de la mort de Lionel Jospin, figure majeure du socialisme de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e, a eu lieu, lundi 23 mars au matin, au moment même où les dirigeants du Parti socialiste et de La France insoumise s'invectivaient dans les médias au sujet du bilan des élections municipales.» Pour se redresser, la gauche française devrait se passer des services de Jean-Luc Mélenchon d'un côté, des sociaux-libéraux François Hollande et Jérôme Guedj de l'autre, qui partagent l'idée de «deux gauches irrconciliables». Le PS français et les autres partis de gauche auraient aussi une plus grande force de frappe s'ils entretenaient des liens plus étroits avec le mouvement syndical, comme dans les pays nordiques, en Allemagne et, dans une certaine mesure, en Suisse. Le problème, c'est qu'avec sept centrales, le paysage syndical français est tout aussi éclaté que celui de la gauche politique. ■

* Jean-François Claudon, «Aux origines du Front populaire», Ed. Atlande, 300 p., 2026.



Quand la Suisse se mue en plateau de cinéma

GRAND ÉCRAN Ses paysages de caractère, son atmosphère ou encore ses singularités valent à l'Helvétie de figurer dans nombre de longs métrages.

Sonya Mermoud

Cinéma et cadre helvétique font bon ménage. La preuve? Le nombre de films entièrement ou partiellement tournés dans nos frontières. En témoigne le livre *La Suisse au cinéma* qui recense 100 longs métrages internationaux entrant dans ce registre comme *Goldfinger*, *L'homme qui en savait trop* ou encore *Le loup de Wall Street*. Des cimes enneigées aux lacs cristallins, du chocolat au secret bancaire, des sanatoriums de luxe aux places financières, des questions migratoires à celles soulevées par la science ou l'éducation, les réalisations retenues dévoilent une Suisse aux multiples facettes. Un pays au décor et à l'atmosphère qui a régulièrement attiré des

créateurs du septième art. A l'image d'un Cronenberg, d'un Chabrol, d'un Hitchcock ou encore d'un Clint Eastwood.

L'ouvrage se concentre sur des cinéastes inspirés par une Suisse servant aussi bien de théâtre à des sagas mythiques d'un James Bond qu'à des scénarios de Bollywood ou des créations allemandes. Il explore différentes époques, des toiles en noir et blanc aux œuvres contemporaines. Des acteurs comme Leonardo DiCaprio, Sean Connery, Isabelle Huppert et tant d'autres s'illustrent dans des thrillers, des romances, des comédies, etc.

L'auteur de la publication, Arnaud Aubelle, a débuté sa carrière comme responsable des festivals et du marketing au département des ventes internationales de la société de distribution de films Le Pacte, à Paris. Ancien lecteur de scénarios pour Gaumont installé depuis 2015 en Suisse, il s'est aussi engagé dans le Festival international de films consacré au

droits humains à Genève (FIFDH) et celui relatif au Film fantastique à Neuchâtel (FIFF). Pour son ouvrage, le passionné a travaillé de concert avec la Cinémathèque suisse. Chaque œuvre mentionnée se compose d'une fiche identitaire, d'un texte critique, précédé d'un bref résumé et d'éclairages sur les styles et les périodes concernées. Un encadré sur le lien avec notre pays, «La touche suisse», complète le descriptif. Le livre s'enrichit d'images tirées des réalisations présentées.

Guide du cinéma mondial conçu à travers le prisme helvétique, *La Suisse au cinéma* devrait ravir les amateurs de grand écran et susciter l'intérêt de toutes les personnes curieuses de découvrir le rôle tenu par cette Helvétie immortalisée dans sa richesse, sa diversité et sa singularité. ■

«La Suisse au cinéma», Editions Helvetiq, 256 p. Prix 35 francs.



Anatomie d'un crash aérien et familial

ROMAN GRAPHIQUE Une famille frappée par la perte de deux de ses membres dans la catastrophe du vol Swissair se réfugie dans le silence.

Sonya Mermoud

La tragédie aérienne est restée gravée dans les esprits et a bouleversé des centaines de vies: le 2 septembre 1998, le vol Swissair 111 reliant New York à Genève s'abîme en mer provoquant la mort de ses 229 occupants. Parmi les victimes, les grands-parents de Talel Aronowicz, alors âgée de 7 ans. Vingt ans plus tard, l'enfant d'alors devenue artiste revient sur le crash. Et signe un roman graphique, *Vol 111. Sous les vagues*, consacré à la catastrophe. Un drame largement

occulté dans sa famille, entre pudeur de la douleur et difficulté à verbaliser l'inimaginable, laissant alors au silence le soin de combler les vides et de gérer les peines...

Par le biais de dessins sobres, efficaces et délicats, optant pour une palette de couleurs différentes quand elle évoque le passé, l'auteure issue d'une famille multiculturelle explore les thèmes de l'identité et les répercussions de cet accident sur plusieurs générations. Ses échanges avec les siens lui permettent d'en retracer le déroulé, de réveiller des souvenirs et de resserrer les liens qui les unissent, endommagés par les non-dits. Une démarche qui contribue à la reconstruction et aide au deuil. *Vol 111. Sous les vagues* constitue une enquête intime, sensible, approfondissant les échos d'un traumatisme collectif sur une famille à travers des illustrations propices à la réouverture de la parole. Un livre sur une page récente de l'histoire suisse, qui parle de résilience, d'absence, de transmission et de mémoire. ■

«Vol 111. Sous les vagues», Editions Helvetiq, 124 p. Prix 29,90 francs.



«LES PORTUGAIS PARTICIPENT À LA MÉMOIRE ET À LA CULTURE LOCALE»

IMMIGRATION A Genève, un parcours mémoriel et divers supports mettent en valeur la communauté portugaise. Le sociologue Claudio Bolzman, qui l'a étudiée, nous en parle.

Textes Antoine Grosjean

C'est l'une des plus importantes populations étrangères en Suisse. Genève a ainsi décidé de valoriser les apports économiques, sociaux et culturels des Portugais et des Portugaises à travers le projet «Notre História» (lire ci-contre). Claudio Bolzman, sociologue et professeur honoraire à la Haute école de travail social de Genève, est coauteur du livre *Les Portugais en Suisse*. Il nous parle de cette communauté et de sa place dans notre pays.

QUESTIONS RÉPONSES

A Genève, la communauté portugaise est la deuxième plus importante population étrangère. Est-ce que c'est le cas dans toute la Suisse?

Au niveau suisse, c'est la troisième communauté, après les Italiens et les Allemands. Mais dans certains cantons romands, sauf erreur à Fribourg, en Valais et à Neuchâtel, c'est la première communauté étrangère.

Comment expliquez-vous ce fort lien avec la Suisse?

C'est une longue histoire. Dans les années 1960-1970, il y avait très peu de recrutement de travailleurs au Portugal par les entreprises suisses, car il n'y avait pas d'accords bilatéraux à ce sujet, comme avec l'Espagne ou l'Italie. Les immigrants portugais qui venaient étaient surtout des opposants politiques à la dictature de Salazar.

Quand est-ce que l'immigration de travailleurs portugais a vraiment commencé en Suisse?

Avec le choc pétrolier des années 1970, de nombreux Espagnols et Italiens, qui avaient des statuts précaires de saisonniers ou de permis B, ont dû repartir dans leur pays d'origine. Et quand l'économie s'est redressée en Suisse, dans les années 1980, beaucoup d'entre eux n'ont plus voulu revenir. C'est à ce moment-là qu'on a commencé à faire appel aux travailleurs portugais, mais aussi à ceux de l'ancienne Yougoslavie. Toutefois, ce n'est qu'au début des années 2000, quand la Suisse a signé

l'accord de libre circulation des personnes avec l'Union européenne, qu'il y a vraiment eu une forte immigration en provenance du Portugal. La Suisse avait besoin de ces travailleurs, dans beaucoup de secteurs comme la construction, l'hôtellerie, la restauration, l'agriculture et bien d'autres.

C'étaient donc essentiellement des personnes peu qualifiées?

Oui, mais il y a eu une nouvelle vague de migrants portugais avec la crise de 2008 et cette fois-ci, les profils se sont diversifiés, avec des personnes plus qualifiées, travaillant notamment dans la santé et d'autres domaines.

Malgré cela, les Portugais sont encore très présents dans certains secteurs comme la construction, alors qu'on ne voit plus beaucoup d'Espagnols et d'Italiens sur les chantiers. Est-ce que l'ascenseur social n'a pas fonctionné pour les Portugais?

A l'époque où les Espagnols et les Italiens sont venus, dans les années 1950-1960, la situation était différente sur le marché de l'emploi en Suisse. On restait plus longtemps dans la même entreprise et on pouvait y gravir les échelons. Mais l'arrivée des Portugais a correspondu à une flexibilisation et une précarisation du travail, donc c'était plus difficile. Une enquête à laquelle j'ai participé il y a quelques années a montré qu'en arrivant à la retraite, les Portugais avaient des situations nettement plus difficiles que les Espagnols et les Italiens. Il y en avait beaucoup plus qui occupaient encore des postes peu qualifiés.

Le projet «Notre História» vise entre autres à renforcer le sentiment d'appartenance de la communauté portugaise en Suisse. Selon vous, est-ce que celle-ci est bien intégrée?

Tout dépend comment on définit l'intégration. C'est une communauté qui a tendance à s'auto-organiser. Ainsi, il y a beaucoup d'associations portugaises en Suisse. En 2010, on en comptait plus de 250, actives dans les domaines culturels, folkloriques, récréatifs, sportif ou religieux. Quelques-unes aussi qui défendent les droits des personnes immigrées portugaises, et d'autres qui visent à



La communauté portugaise de Suisse perpétue ses traditions et sa culture, notamment dans le monde syndical, où elle est très présente. Ici, un groupe de percussions portugaises lors d'une manifestation des syndicats à Sion, en octobre dernier.

la fois à s'intégrer en Suisse, avec par exemple des cours de français liés au monde du travail, et à transmettre et faire connaître la culture d'origine. Mais une fois qu'ils sont bien implantés, les Portugais participent beaucoup à la culture locale, aux relations sociales dans leur commune ou leur quartier, dont ils contribuent à préserver la mémoire. C'est quelque chose qui n'est peut-être pas assez valorisé en Suisse.

Est-ce que c'est une communauté qui souffre de préjugés?

Oui, il y a des préjugés sociaux. Récemment, nous avons effectué une recherche avec des jeunes issus de la migration. Ceux d'origine portugaise font état de stéréotypes du genre «sûrement que ton père est maçon et que ta mère fait des ménages». Mais il y a aussi des préjugés positifs. En général, on considère que les Portugais sont des bons

travailleurs, durs à la tâche, ce que les employeurs apprécient.

«Notre História» vise également à renforcer la participation citoyenne de la communauté portugaise qui, à Genève en tout cas, reste relativement faible. Comment l'expliquez-vous?

Pour participer, il faut avoir le temps et l'énergie de le faire. Or, quand on a un travail fatiguant, avec des horaires irréguliers, comme beaucoup de Portugais, c'est peut-être plus difficile de s'informer sur les enjeux politiques et électoraux. Son temps libre, on a plutôt envie de le consacrer aux loisirs et à la détente. Globalement, on sait que l'abstentionnisme est plus élevé dans les classes populaires. C'est peut-être aussi lié à une certaine désillusion face au monde politique. En revanche, les Portugais sont davantage présents dans les organisations syndicales, où ils trouvent peut-être plus de sens à

s'engager, parce qu'ils voient la possibilité d'influencer directement sur leurs conditions de vie. ■

À VOIR JUSQU'AU 30 JUIN

C'est à un itinéraire mémoriel sur l'histoire et les contributions de la communauté portugaise que nous invitent le Canton et la Ville de Genève. Des supports d'information, visibles jusqu'au 30 juin, sont répartis sur douze lieux en ville et dans le canton. Un site web comprenant des images d'archives et contemporaines, des podcasts ainsi que des capsules audio complètent le dispositif. ■ Renseignements: notre-historia.ch

Dénoncer le pillage des matières premières

MULTINATIONALES Face au sommet des traders, un contre-forum et une manifestation ont eu lieu à Lausanne.

Aline Andrey

Après un week-end riche de conférences et de tables rondes – de la souveraineté alimentaire au techno-fascisme en passant par les financements suisses de la police ICE –



La manifestation à Ouchy le 20 avril.

le collectif Stop Pillage a appelé à descendre dans les rues de Lausanne le 20 avril. «A bas, à bas l'impérialisme! Traders, pilleurs, assassins!» a été l'un des messages adressés aux 530 participants du Commodities Global Summit organisé par le *Financial Times* au Beau-Rivage Palace (du 20 au 22 avril). Si les manifestants étaient moins nombreux que ceux-ci, ils ont été nettement moins discrets. Sur la place du 14-Juin, au micro, les différents orateurs et oratrices ont rappelé que ce sommet est «symbolique de l'impérialisme suisse». Gabriella, membre de la coordination Stop Pillage, a réaffirmé «la solidarité internationaliste avec tous les peuples en lutte contre l'exploitation des multinationales dans leur pays, contre le pillage de leurs ressources et contre la guerre».

La militante a rappelé que la Suisse reste une plaque tournante, où se négocient 35% du commerce mondial du pétrole, 60% des métaux, 50% des céréales et 40% du sucre. Par ailleurs, «en République démocratique du Congo, en 2024, trois sociétés suisses contrôlaient plus de 70% des mines de cobalt où des travailleurs sont exploités dans des conditions dramatiques». «La Suisse n'est pas juste un petit pays neutre et inoffensif. C'est bien une puissance impérialiste, financière

et industrielle de premier plan», a-t-elle souligné, tout en appelant à construire un rapport de force pour la justice climatique et sociale, et pour des solidarités internationales. Aline, militante de Droit de rester, a alerté sur l'expulsion imminente de requérants d'asile burundais (lire en page 15). Raffaele, représentant du CETIM (Centre Europe-Tiers Monde), a mis en lumière les luttes paysannes contre les recettes néolibérales de l'agro-business et de l'OMC.

POUR UN FUTUR DÉSIRABLE

Vers 19h, le cortège s'est ébranlé, petit mais bruyant. «Solidarité avec les peuples du monde entier», «Siamo tutti antifascisti!» ou encore «El pueblo unido jamás será vencido!», ont scandé les manifestants, jeunes pour la plupart. Sanna, 22 ans, apprentie: «Ça fait du bien de se retrouver, d'imaginer un futur qui donne envie. C'est important de nous rendre compte de la responsabilité de la Suisse. A l'école, on ne nous aide pas à avoir un esprit critique.» Robin, 28 ans, porte un petit drapeau de la Grève du climat: «Entre le nombre de sièges de multinationales, le forum de Davos, et son négoce, la Suisse est au cœur du capitalisme... Cette manifestation est donc importante, socialement et écologiquement.»

En musique, grâce à la Fanfare militante, les militants ont dévalé les pentes lausannoises jusqu'à Ouchy, où ils ont dû s'arrêter bien avant le Beau-Rivage Palace. Hors de vue, les CEO de Trafigura, Vitol ou Mercuria ont peut-être entendu des bribes de discours, ceux de Solidarité Vaud, du CAN (Congo Accountability Network), ou encore de Contre-attaque et autonomie. Azul, membre de la coordination Stop Pillage et du collectif Jaguar, a conclu: «Derrière chaque ressource, il y a des territoires. Et derrière chaque profit, il y a des vies.» Il a appelé «à faire preuve d'endurance, de détermination et de créativité» et a donné rendez-vous aux militants et aux militants le 14 juin à Genève pour la manifestation NO G7. ■

Plus d'informations: stop-pillage.ch

La version longue de cet article est à lire sur: evenement.ch

PAUSE CAFÉ MILITANTE

Avec Henry Cardona, membre d'Unia depuis vingt-sept ans et militant pour les droits des sans-papiers.



«JE RÊVE D'UN MONDE SANS FRONTIÈRES»

Livreur le matin et nettoyeur le soir, Henry Cardona a vécu dix-sept ans sans statut légal.

Aline Andrey

Chaque nuit, à 3h du matin, Henry Cardona se lève. Depuis plus de trente ans, à l'aube, le livreur sillonne en scooter la campagne genevoise pour distribuer les journaux dans les boîtes aux lettres. Malgré son réveil nocturne, le travail achevé vers 8h30, il a le sourire en arrivant devant les bureaux d'Unia. «J'habite tout près. Mais cela fait un moment que je ne suis plus venu au syndicat, dit-il. Le soir, je suis employé dans une entreprise de nettoyage. C'est peu compatible avec les réunions syndicales et avec une vie de famille.» Un double job donc pour le travailleur, célibataire, de 67 ans. *Quid* de sa retraite? «Je touche environ 1300 francs d'AVS et d'un tout petit deuxième pilier. Tant que je peux travailler, je ne veux pas demander les prestations complémentaires. C'est comme si je demandais la charité. J'ai accompagné des amis au chômage et, même là, c'est parfois humiliant, avec de l'argent qu'on leur enlève pour un oui ou pour un non», s'indigne Henry Cardona, qui s'est toujours battu pour les droits humains, surtout ceux des autres.

DE LA COLOMBIE À LA SUISSE

En entrant dans la salle de réunion baptisée du nom du camarade syndical Daniel Marco, il se souvient: «Il m'a beaucoup appris et j'ai toujours été très admiratif de son engagement.»

Cheville ouvrière du Collectif des

travailleuses et travailleurs sans statut légal (CTSSL), Henry Cardona n'aime pas utiliser le terme «sans-papiers». «Nous avions des papiers. J'ai toujours eu mon passeport colombien», précise-t-il, aujourd'hui citoyen suisse.

Sa vie commence au centre de la Colombie, zone cafetière, à la fin des années 1950 dans la ville de Pereira. Ce fils d'une grande famille ouvrière étudie à l'université. «Cinq ans pour devenir ingénieur en électricité. La technologie a avancé si vite, que ce que j'avais appris était déjà périmé à mon entrée dans le monde professionnel, se remémore-t-il. J'ai donc fait du travail administratif dans l'installation et la restructuration de réseaux électriques.» Face à la corruption et aux abus de pouvoir, le jeune Henry s'érige en justicier, au point qu'il commence à craindre pour sa vie. «Mon cousin, membre de l'Unión Patriótica, a été assassiné comme des milliers d'autres», assène-t-il. En 1990, un compatriote exilé l'aide à venir en Suisse comme touriste. Le trentenaire espère reprendre des études, mais il finira par travailler, au noir. «Entre compatriotes, quand on partait le matin, on se disait au revoir, tout en se demandant si on allait se revoir...» se souvient-il. Les expulsions sont nombreuses, parfois sans tenir compte des pays d'origine. La peur est quotidienne.

LUTTE COLLECTIVE

Face à cette situation inhumaine, au tournant du XXI^e siècle, Henry Cardona approche les syndicats Unia et SIT. Il met alors surtout en lumière le travail des femmes d'Amérique latine et des Philippines, qui gardaient les

enfants, s'occupaient des seniors, nettoyaient les maisons... «La plupart gagnait 500 à 1000 francs par mois. Avec l'aide des syndicats et d'organisations telles que Attac, Caritas, l'Eper, des collectifs se sont créés un peu partout. On faisait des permanences, des actions, des discours, même en public. J'étais prêt à me faire expulser comme tant d'autres avant moi. Je me suis dit: «Ça passe ou ça casse!»

La lutte a payé. Après dix-sept ans sans statut légal, Henry Cardona a décroché un permis B pour cas de rigueur (dit aussi humanitaire). C'était en 2008, bien avant l'opération Papyrus qui a permis de régulariser davantage de travailleuses et de travailleurs à Genève.

«Je n'ai pas pu faire venir ma fille restée au pays, car elle avait déjà 19 ans, raconte-t-il. Seules les personnes mineures bénéficiaient d'un regroupement familial et elle avait déjà sa vie. Au moins, grâce à mon travail ici, j'ai pu lui offrir des études universitaires en Colombie et aux Etats-Unis», souligne Henry Cardona, dont les quatre frères et la sœur ont émigré là-bas. «J'aurais aimé aller les voir à l'occasion du Mundial cet été, mais je ne veux pas mettre les pieds dans le pays de Trump», note le militant profondément de gauche.

DES SECUNDOS BIEN FORMÉS

Henry Cardona s'est mis en retrait de la lutte syndicale, mais continue à manifester et à s'engager face aux injustices. «Des personnes ne sont toujours pas déclarées par leurs employeurs, malgré les chèques-emploi. Je connais aussi des gens qui repartent dans leur pays sans toucher l'AVS à laquelle ils ont droit, après tant d'années de travail en Suisse», regrette-t-il. «Heureusement, la deuxième génération est là et est bien formée. Ces secundos ont sorti la tête de l'eau.»

Même s'il ne pense pas retourner vivre en Colombie, Henry Cardona est scotché à l'actualité politique de son pays d'origine. «Sur les réseaux, je suis libre de tout dire. Les Colombiens, eux, risquent leur vie», souligne le fervent défenseur du président de gauche actuel Gustavo Petro. «Au contraire de Lula ou de Morales, il a su former une relève», dit-il, confiant dans l'élection présidentielle de fin mai. «Les Colombiens se sont réveillés, mais l'opposition détient les médias et a toujours beaucoup de pouvoir. La lutte pacifiste doit continuer.» Et de conclure plus largement: «Si la Suisse vend des armes à Israël et aux Etats-Unis, elle devrait aussi accueillir les émigrés... Je rêve d'un monde sans frontières. Que tout le monde puisse vivre là où il se sent bien.» ■

Notre vidéo: [evenement.ch/videos](https://www.evenement.ch/videos)



Henry Cardona travaille à l'aube dans la livraison de journaux et au crépuscule dans le nettoyage.

NOUVEAU SECRÉTAIRE RÉGIONAL À NEUCHÂTEL



Le successeur de Silvia Locatelli - élue au comité directeur d'Unia - au poste de secrétaire régional d'Unia Neuchâtel est désormais connu. Thor Maeder-Gerber entrera en fonction dès le 1^{er} juin prochain. Dans son communiqué, le syndicat met en relief le parcours solide de la nouvelle figure, «un homme de terrain qui s'est engagé pendant de nombreuses années dans la coopération au développement. Dans ce cadre, il a notamment dirigé des

projets visant à promouvoir les droits humains, l'égalité des genres, la paix (missions en Ukraine, Syrie) ou la durabilité. Au long de son parcours professionnel, Thor Maeder a acquis une expérience solide de conduite d'équipe et de gestion stratégique, assumant des responsabilités de direction dans des contextes très variés, notamment dans ses fonctions de Directeur du Parc régional du Doubs.» ■ **RZ**

VOUS AVEZ DES DROITS@

CONGÉS USUELS EN CAS DE MALADIE D'UN PROCHE

Mon conjoint est malade et doit subir une intervention chirurgicale urgente. Puis-je m'absenter de mon travail pour l'accompagner à l'hôpital et rester auprès de lui? Si oui, pendant combien de temps? Et qui prendra en charge mon salaire durant cette période?

En droit suisse, un travailleur ayant des responsabilités familiales peut s'absenter de son travail pendant le temps nécessaire pour s'occuper d'un proche nécessitant de l'assistance, ou lorsque sa présence est particulièrement souhaitée. Ce droit vise notamment à permettre aux personnes actives de faire face à des situations urgentes liées à la santé d'un membre de leur famille ou de leur partenaire. Sont considérés comme proches: les parents en ligne directe ascendante et descendante (notamment les parents et les enfants), les frères et sœurs, ainsi que le conjoint, les beaux-parents, le partenaire enregistré ou encore le partenaire vivant en ménage commun avec le travailleur depuis au moins cinq ans sans interruption.

En règle générale, le congé est limité à trois jours ouvrables par cas de maladie ou d'accident. Pour les autres proches que les enfants, ce droit est toutefois plafonné à dix jours par année civile au total. Dans ces limites, plusieurs proches peuvent être pris en charge au cours de la même année civile. En outre, la nécessité de l'absence doit être justifiée par un certificat médical. Concernant le paiement du salaire, l'article 329h du Code des obligations prévoit que ces absences sont payées par l'employeur à 100%.

Dans votre cas, vous pourrez donc bénéficier d'un congé payé à 100% par votre employeur, pour une durée maximale de trois jours, pour autant que votre présence auprès de votre conjoint soit justifiée par un certificat médical.

Qu'en est-il si l'intervention concerne non enfant?

Pour un enfant malade ou accidenté, le travailleur peut également bénéficier d'un congé allant jusqu'à trois jours ouvrables par cas. En revanche, il n'existe pas de limite à dix jours par année civile, contrairement au cas des autres proches. En ce qui concerne le droit au salaire, il sera déterminé et limité au regard de l'ancienneté du travailleur auprès de son employeur.

Par ailleurs, s'il s'agit d'une atteinte grave à la santé de l'enfant, due à une maladie ou à un accident, et nécessitant une prise en charge prolongée, l'article 329i du Code des obligations prévoit un congé spécial pouvant aller jusqu'à quatorze semaines. Si les deux parents travaillent, chacun a droit à un congé de prise en charge de sept semaines au plus. Ils peuvent également convenir de se partager ce congé de manière différente et le congé peut être pris en une fois ou sous forme de journées séparées. Durant ce congé, le parent qui s'absente de son travail touchera 80% de son salaire sous forme d'indemnités journalières prises en charge par la caisse de compensation compétente. Ces deux types de congés peuvent se cumuler: les parents peuvent ainsi prendre un congé de courte durée (trois jours) pour gérer l'urgence, puis, si les conditions sont remplies, bénéficier ensuite d'un congé de plus longue durée.

Dans votre situation, vous pourrez donc bénéficier de votre salaire à 100%, si l'incapacité de votre enfant est de courte durée, mais également d'un congé pouvant aller jusqu'à quatorze semaines, indemnisé à hauteur de 80% de votre salaire, si l'accident ou la maladie de votre enfant est plus grave. ■ **Célia Borlat, juriste, Unia Vaud**

POING LEVÉ

RETOUR EN FORCE DU RACISME DÉCOMPLEXÉ

Par Antoine Grosjean

Sans porter un regard totalement naïf sur la réalité du racisme de nos jours, on pensait quand même que les mentalités avaient un peu évolué depuis l'époque de l'esclavage, du colonialisme et de la ségrégation. Et que – hors des défouloirs que sont les réseaux sociaux – certaines choses n'étaient plus possibles au XXI^e siècle sous nos latitudes. Comme, par exemple, traiter publiquement les personnes d'origine africaine de singes. Eh bien si, c'est possible! Qui plus est dans des médias grand public. La récente élection de Bally Bagayoko à la mairie de Saint-Denis, lors des municipales françaises, a donné lieu à des commentaires abjects à l'antenne. Ainsi, cet élu de La France insoumise (LFI), d'origine malienne, a été comparé à un *Homo sapiens*, à un grand singe et à un chef de tribu... Des propos d'une violence inouïe, tenus, entre autres, par l'ex-philosophe de gauche devenu polémiste réactionnaire, Michel Onfray. On se pince!

Cela rappelle la vidéo partagée début février par Donald Trump sur son réseau Truth Social, où un montage représentait Barack et Michelle Obama en singes. Avec le glissement vers le fascisme auquel on assiste dans tous les coins de la planète, ce genre d'opinions nauséabondes s'expriment de façon de plus en plus décomplexée. Quand les idéologies extrêmes montent en puissance et que des dirigeants du plus haut niveau usent eux-mêmes d'une rhétorique outrancière, cela incite les gens à se lâcher. La Suisse n'est d'ailleurs pas en reste, au contraire. Souvenez-vous de la fameuse affiche de l'UDC avec le mouton noir que des moutons blancs chassaient à coups de sabots. La discrimination raciale a aussi tendance à gagner du terrain dans notre pays. Le dernier rapport du réseau de centres de conseil pour les victimes de racisme fait état d'une hausse de près de 40% des incidents signalés entre 2023 et 2024. Le plus inquiétant, c'est que ceux-ci se produisent en premier lieu dans le domaine de l'éducation, notamment à l'école obligatoire.

L'auteur de ces lignes a lui-même été le témoin indirect d'insultes racistes fusant dans les cours de récréation, où des élèves en traitent d'autres – métis ou d'origine africaine – de singes. Il a surtout pu constater que les établissements scolaires font parfois preuve d'un certain laxisme face à de tels comportements, et ne saisissent même pas l'occasion annuelle de la Semaine d'actions contre le racisme, qui a eu lieu récemment, pour faire de la prévention dans les classes. Pourtant, l'enseignement ne sert pas qu'à apprendre à lire, écrire et compter, mais aussi à vivre ensemble. Certes, l'éducation familiale joue un rôle crucial et les parents doivent assumer leur part de responsabilité. Mais quand ils ne le font pas – ou pire, que ce sont eux-mêmes qui inculquent des idées racistes à leur progéniture –, l'école est la mieux placée pour détecter ces agissements, qui surviennent de plus en plus souvent entre ses murs, et pour faire prendre conscience aux jeunes de leur caractère intolérable, voire potentiellement pénal. La sensibilisation à la diversité et à la tolérance ne devrait pas être une option à l'école, mais faire partie intégrante du programme scolaire. Le racisme est un fléau qu'il faut combattre à la racine. ■

LES CORNOUAILLES, UNE TERRE DE MINES D'ÉTAIN ET DE CUIVRE



L'INSTANTANÉ

Photo Thierry Porchet

Sur l'image, un ancien bâtiment de pompage qui permettait de drainer les eaux d'infiltration dans la mine de Wheal Coates (1870), dans les Cornouailles (Royaume-Uni). Les mines pouvaient descendre jusqu'à 400 mètres de profondeur. Le travail y était extrêmement pénible. L'air des mines était saturé de fumée de poudre, de poussière et de vapeur. Les accidents y étaient fréquents. De nombreux mineurs souffraient de bronchite, de silicose et de rhumatismes. Leur espérance de vie en était fortement réduite. ■

STOP AUX RENVOIS DES EXILÉS DU BURUNDI!

À l'appel d'un collectif d'organisations de la société civile, différents rassemblements se sont déroulés le 21 avril à Lausanne et à Genève pour exiger la suspension des renvois d'exilés du Burundi. Parallèlement, l'alliance a interpellé par courrier les autorités fédérales et cantonales concernées pour qu'elles renoncent à expulser cette catégorie de personnes en attendant un réexamen du contexte prévalant dans

leur pays d'origine. Les associations dénoncent une situation alarmante et préoccupante des droits humains au Burundi ainsi que les risques encourus par les requérants d'asile déboutés. Elles évoquent des dangers de persécution, d'incarcération arbitraire, de disparitions, voire d'exécutions. Elles s'inquiètent tout particulièrement de potentielles représailles à l'égard d'exilés menacés d'expulsion et ayant participé à une manifestation

dans la capitale vaudoise qui a fait l'objet d'une vidéo largement diffusée. Et insistent sur le besoin de protection des personnes de cette origine. Les démarches entreprises par les associations font suite à plusieurs détentions administratives et tentatives d'arrestations de Burundais en vue de leur renvoi. Ces dernières ont notamment eu lieu dans les cantons de Vaud et de Soleure. Les organisations soulignent qu'un renvoi forcé «est source

d'une immense détresse, d'un profond malaise et de grandes souffrances». Et mentionnent le suicide, le 5 avril dernier à Zurich, d'un requérant d'asile burundais dont la demande d'asile a été rejetée. Le collectif note encore que les membres de l'Union européenne n'ont à ce jour pas procédé au retour contraint de Burundais. Interpellé par Le Courrier, le Secrétariat d'Etat aux migrations a affirmé suivre attentivement l'évolution

de la situation au Burundi. Et précisé que le rejet d'une demande d'asile signifie que l'administration «a écarté l'existence d'un risque de persécution pertinent au sens de la Loi sur l'asile». A l'heure où nous mettons ce journal sous presse, un vol spécial aurait déjà été affrété avec à son bord des exilés burundais qui se trouvaient en détention administrative. ■ SM



DE BIAIS

Christophe Gallaz

L'ANTISÉMITISME, LE CONTRE-ANTISÉMITISME ET LEURS BÉNÉFICES ASSASSINS

Génocide à Gaza, massacres au Liban comme en Iran, instauration par la Knesset de la peine de mort à l'encontre des Palestiniens jugés par des tribunaux militaires et non civils, extase à vomir des ministres de l'extrême droite à la moindre avancée possible de leurs crimes et de leurs insultes au droit: voilà pour un côté qui est celui d'Israël.

Et pour l'autre, qui est celui de ses adversaires ou de ses ennemis, dans le sillage du 7 octobre épouvantable: exactions accrues contre les symboles du judaïsme, réveil de l'antisémitisme historique et progrès de sa version conjoncturelle dans la mesure où la violence inouïe de l'Etat juif en suscite aujourd'hui le prétexte abusif. Cette problématique fait donc plus que jamais sujet. Or qu'en penser, et comment? Je me l'étais demandé voici vingt-deux ans. Un texte en avait surgi que je ressuscite ici de mes archives ensommeillées. Et pourquoi?

Parce qu'il n'a pas pris une ride et que cette longévité forme en elle-même un accablant sous-sujet: au mieux rien n'a changé, au pire tout s'est aggravé. Voici ces lignes sans guillemets ni retouches de fond.

Premièrement, désamalgamer les notions de l'antisémitisme (qui est un racisme contre les Juifs) de l'antisionisme (qui est une objection au mouvement politique et religieux tendant à créer puis à consolider l'Etat juif) et de l'anti-israélisme (qui est une opposition aux comportements de cet Etat lui-même emboîté dans les options écrasantes de la superpuissance américaine).

Deuxièmement, distinguer l'antisémitisme historique récent (nous sommes donc en 2004, note de l'auteur) tel que ses ravages ont marqué la mémoire collective à partir de la Seconde Guerre mondiale, de l'antisémitisme perceptible aujourd'hui. Une question parmi d'autres à ce sujet: l'antisémitisme actuel annonce-t-il

l'avènement d'un système de valeurs négatives à l'encontre des Juifs, d'un corps construit de réflexes hostiles à leur égard, d'une dynamique homogène aboutissant à les abominer spécifiquement? Ou manifeste-t-il à l'inverse une explosion confuse autant qu'irrégulière, induite par l'usure du temps, des tabous que la Shoah scella dans les esprits voici soixante ans? Ou recouvre-t-il ces deux choses à la fois?

Troisièmement, évaluer le contexte politique, social et psychologique ambiant, et supposer que l'antisémitisme actuel ne soit qu'un de ses effets de violence. Mesurer à quel point la sauvagerie croît dans nos sociétés présentes, érodant chez chacun son aptitude à côtoyer l'Autre. Et saisir à quel point les langages qui nourrissent naguère les hiérarchies de l'intelligence et de la morale, conditions mêmes du savoir-vivre, sont aujourd'hui dégradées par un flux continu d'indécence - les jonctions

publicitaires intrusives, les riens submergeants de la mondanité starisée, les brutalités de l'économie, les instrumentalisation dont la culture fait l'objet dans les domaines politique et même diplomatique, et la commercialisation des arts éparpillés sur les étals de la mode.

Quatrièmement, ne pas oublier cette phrase de Rainer Maria Rilke écrivant en 1904 ceci: «Toutes les choses terrifiantes ne sont peut-être que des choses sans secours attendant que nous les secourions.» Et se demander, à partir de cette hypothèse qui renverse avec éclat le présupposé commun, quelle misère de l'âme et du courage habite aujourd'hui les antisémites au point de les conduire à la violence clandestine, aux lâchetés outrageantes envers ceux qu'ils savent minoritaires, et aux jouissances infantiles de leur liberté fondée sur l'irrespect du Code pénal.

Cinquièmement, percevoir les limites du contre-antisémitisme tel qu'il

advient parfois. Désigner la posture perverse de ceux qui réduisent la problématique de l'antisémitisme au bénéfice qu'ils peuvent en retirer s'ils la gèrent selon les indications de la bien-pensance usuelle, pour se faire valoir eux-mêmes comme les gardiens de la sagesse, les soldats de la conscience universelle et les hérauts de la fraternité parmi les hommes.

Et sixièmement, songer aux morts juifs de la Seconde Guerre mondiale, ce cortège infini de tourmentés au regard spectral, tués une fois par les nazis du régime hitlérien, tués deux fois par ceux qui les ont oubliés, tués trois fois par ceux qui s'en souviennent dans le projet de vanter leur propre vertu dans le monde et dans l'Histoire, et tués quatre fois par ceux, y compris dans les plus hautes couches de l'Etat israélien, qui les arrachent de leurs limbes pour en faire le meilleur moyen de légitimer leur arrogance de taureaux. Jusqu'à quand mourir et remourir en vain? ■

UN CHANTIER D'EXCEPTION, AU CŒUR DU CIMETIÈRE DE NOS LOINTAINS ANCÊTRES

ARCHÉOLOGIE A Lausanne, une des plus grandes nécropoles gallo-romaines est mise au jour. A mi-parcours, après deux ans de fouilles, le nombre d'objets recueillis est déjà phénoménal.

Textes Aline Andrey
Photos Thierry Porchet

Pelle mécanique, pioches, truelles, seaux... autant d'outils propres à n'importe quel chantier. Sauf qu'ici on y trouve aussi des pinces et des instruments dignes d'un cabinet dentaire. En cette matinée d'avril à la chaleur estivale, une vingtaine d'archéologues sont à pied d'œuvre sur une parcelle baptisée Vidy la Romaine. Soit le cimetière de la cité gallo-romaine Lousonna qui, avec ses quelques milliers d'habitants, faisait figure de grande ville au début de notre ère (de l'an 15 avant J.-C. jusqu'au IV^e siècle). Depuis juin 2024, huit hectares sont passés au peigne fin. Les fouilles doivent durer quatre ans avant de laisser la place à un écoquartier dans le cadre du projet lausannois Métamorphose. La pression des délais touche donc aussi ce chantier, au vu de la richesse patrimoniale du sous-sol. Soit environ 5000 sépultures ou aménagements funéraires. Mais pas seulement...

STATUETTES ET FIGURINES

A chaque jour, sa nouvelle trouvaille. Ce matin, une statuette intacte est sortie de terre. «Elle représente une divinité féminine. C'est la deuxième qu'on trouve, en plus de nombreuses autres figurines représentant Vénus ou des animaux symboliques pour accompagner les défunts, telles que des colombes ou des lièvres», raconte le chef de chantier et archéologue, Romain Guichon. Une fois sorties de terre, les pièces sont nettoyées, séchées, inventoriées.

Dans les couches de terre, de 30 à 40 centimètres, des urnes en forme de vases, en céramique ou en verre, contiennent des os et des offrandes (de la nourriture ou des lampes à huile pour guider le défunt). Des corps inhumés sont aussi retrouvés avec des pièces de monnaie sur les yeux, dans la main ou la bouche pour payer le passage vers l'autre monde. «Les pratiques celtes et romaines s'entremêlent. Il y avait même un culte à Isis, déesse de la mythologie égyptienne, propre à Lousonna. On a trouvé des squelettes dans des positions très différentes, couchés sur le ventre, sur le côté et même prosternés», détaille Romain Guichon. Un peu plus loin, des squelettes de chevaux émergent. «La mise en scène des os fait penser à un contexte rituel», précise Audrey Procureur, archéologue enthousiaste, qui ne se lasse pas de ces découvertes quotidiennes.

Au bord de la nécropole, une route de pierres, avec des empreintes de chars: «Ses fondations sont solides, sûrement dues au caractère marécageux du site. Avec ses six mètres de large, il y avait largement de quoi croiser deux chars», image Romain Guichon.

Plus on creuse, plus on remonte dans le temps. Les tachéomètres indiquent l'endroit précis et l'altitude des pièces trouvées au fur et à mesure du décapage par tranche de 5 à 6 centimètres. Les différentes strates permettent d'analyser le mouvement des



Plus d'une vingtaine d'archéologues sont à l'œuvre quotidiennement sur le terrain de Vidy la Romaine, au sud de Lausanne.



Une des nombreuses urnes en verre.



Une statuette, divinité féminine, pour accompagner les morts.



De la pelle-mécanique au pinceau, le travail de fouille demande un large éventail d'outils.



Des os de chevaux dont la mise en scène fait penser à un contexte rituel.

populations dans la région, ainsi que les fluctuations du lac, auparavant plus haut. Les employés d'Archeodunum, l'entreprise mandatée par le Canton, sont quasiment tous archéologues, mais aussi céramologue, archéozoologue, anthropologue, géologue, épigraphiste ou encore lithicien (étude des outils en pierre). Si leur formation est universitaire, leur travail est aussi très physique et manuel. Été comme hiver, à genoux la plupart du temps, ils grattent la terre, l'œil attentif. Les différentes couleurs des strates donnent des indications sur le temps géologique, mais leurs repères concernent aussi l'ouïe et le toucher. Le bruit de leurs truelles contre les différentes couches de sédiments, plus ou moins argileuses, et les structures hétérogènes détectables au toucher les renseignent dans leur quête.

RELIQUES ALIMENTAIRES

Pendant que, sur le terrain, une collaboratrice s'apprête à prélever, avec délicatesse et non sans stress, trois crânes d'équidés imbriqués les uns dans les autres, une autre, dans un ancien garage transformé en atelier, passe des sédiments au tamis à la recherche de graines. Des lentilles, du blé, de l'orge et de minuscules fragments de nourriture bouillie ont déjà été répertoriés. La paléo-botaniste analysera ensuite ces reliques de notre lointain passé.

Un bol en sigillée, provenant du centre ou du sud de la Gaule, dans la main, Romain Guichon explique: «En grattant la céramique, les analyses moléculaires ont détecté des traces de vin, d'huile et d'autres aliments.» «Après les fouilles, les analyses vont continuer encore pendant trois ans au moins», précise Sébastien Freudiger, directeur suisse d'Archeodunum, déjà présent lors des premiers sondages en 2012. «Chaque objet est la propriété de l'Etat de Vaud, qui a une convention avec Lausanne pour conserver les pièces. Celles-ci seront sauvegardées dans des entrepôts et dans le Musée romain. C'est important que le grand public y ait accès. C'est un patrimoine humain inestimable. Pouvoir fouiller une nécropole dans son entier est exceptionnel.» ■



A plus d'un mètre de profondeur, un silex de l'époque mésolithique, peuplée de nos ancêtres chasseurs-cueilleurs.

AU TEMPS DES CHASSEURS-CUEILLEURS

Il y a 10 000 ans, après le retrait du glacier du Rhône, et bien avant l'antique Lousonna, la région a vu bon nombre de chasseurs-cueilleurs s'établir avec leurs campements éphémères. Sur le chantier de fouilles, entre 1 et 1,5 mètre de profondeur, plus de 15 000 éclats de silex ont déjà été répertoriés. «On

retrouve aussi beaucoup de coquilles de noix brûlées dont se nourrissaient ces nomades, des os de cervidés, de sangliers, d'aurochs – l'ancêtre de la vache – mais aussi de renards, de castors et d'oiseaux. Des pierres viennent de Bellegarde, plus loin que Genève, et des Préalpes fribourgeoises. Il y a aussi du

cristal de roche du Valais. Ils bougeaient beaucoup et portaient tout à dos d'homme», relate Alexandre Deseine, spécialiste de la période mésolithique. Dans sa main, un silex avec une succession de petites retouches. «C'était peut-être pour percer les peaux», décrypte le passionné des gestes techniques et de

la fabrication d'outils de cette période. Romain Guichon explique: «L'archéologie a évolué ces dernières années. De son attrait pour les beaux objets, elle tente davantage aujourd'hui de comprendre les humains d'alors, leur mode de vie, leur artisanat, leurs rituels et leur environnement.» ■